Une société pour tou·tes, une place pour chacun·e

Rapport d'activité 2022

GroupeSOS Solidarités

Groupe SOS Solidarités en 2022

Rapport d'activité

Groupe SOS Solidarités

L'association Groupe SOS Solidarités est un acteur majeur du secteur social et médico-social en France. Sa mission : fournir des réponses concrètes et innovantes aux enjeux de solidarités, pour faire en sorte que personne ne soit au bout de son histoire.

Être solidaire, c'est développer des actions adaptées auprès de celles et ceux à qui la société n'accorde pas toujours une juste place : personnes concernées par des addictions, des violences, personnes migrantes et réfugiées, sans domicile fixe, travailleur.ses du sexe, vivant avec le VIH, en situation de handicap… Le Groupe SOS Solidarités agit contre toutes les formes d'exclusions, et accompagne inconditionnellement les publics dans leur autonomie, selon le principe fondateur « une société pour tou.te.s, une place pour chacun.e ».

Avec plus de 330 établissements et services en métropole et en outre-mer, **le Groupe SOS Solidarités est le 1er gestionnaire associatif d'établissements de soins avec hébergement temporaire, et le 2e acteur associatif de la lutte contre les addictions.** Chaque année, plus de 4 800 professionnels accompagnent plus de 93 000 personnes, chacune selon ses besoins.

Groupe SOS Solidarités est l'une des associations fondatrices du Groupe SOS.

Groupe SOS Solidarités
102C rue Amelot
75011 Paris

Date de réalisation :
Mai 2023

Texte et coordination :
Service Communication du Groupe SOS Solidarités

Création graphique et mise en page :
Studio Bambo

Sommaire

L'édito croisé 6
Les temps forts de l'année 8
Le Groupe SOS Solidarités en bref 10
Addictions 12
Asile et intégration 16
Formation et emploi 20
Habitat et santé 24
Handicap 28
Justice 32
Santé des femmes 36
Santé communautaire et lutte contre les inégalités 40
8 domaines d'expertise au service d'un parcours global 44
Accompagner les territoires au quotidien 46
Horizon 2025 48
Avec l'Équipe Projet 50
Avec la Direction des Ressources Humaines 52
Avec la Direction Qualité et Accompagnement à la santé 56
Avec la Direction de la Performance 60
Avec la Direction des Systèmes d'Information 62
Avec la Direction Administrative et Financière 64
Des établissements et services partout en France 66
Un modèle unique de filialisation associative 68
La qualité au cœur de l'accompagnement 70
Notre gouvernance 72
Le Groupe SOS en bref 74
Un modèle de gouvernance unique 76

L'édito croisé

Gaëlle Tellier est Vice-présidente Exécutive du Groupe SOS, en charge des Solidarités et du Social.

Chantal Mir est Directrice générale du Groupe SOS Solidarités et membre du COMEX Groupe SOS.

Ensemble, elles reviennent sur les faits marquants de l'année écoulée et les défis à venir.

Le Groupe SOS Solidarités a connu une réorganisation en 2022. Quelles ont été les principales évolutions au sein du secteur, et pour quelles ambitions?

Dans le cadre de la Stratégie à Horizon 2025, l'organisation du Groupe SOS et de ses secteurs a été revue pour gagner en lisibilité, en efficience, et renforcer la qualité et la pérennité de ses activités. **Le secteur Solidarités a inscrit cette réorganisation dans la volonté d'une plus grande transversalité de ses métiers**, en s'organisant en 8 principaux domaines d'expertise, supervisés par deux directions générales déléguées. **Des directions nationales thématiques ont été créées au sein de ces délégations pour renforcer certaines expertises spécifiques.**

Par ailleurs, nous avons aussi souhaité **renforcer notre organisation structurelle et nos chaînes supports, pour un meilleur soutien technique à nos établissements et services**, avec notamment la création d'une Direction de la Performance, qui a entamé un profond travail d'analyse et de refonte de nos process, outils de pilotage et contrôle internes.

Suite à une mobilisation d'ampleur, 2022 a été marquée par l'extension de la prime Ségur aux travailleurs sociaux. Comment cette mesure a-t-elle été accueillie au sein du Groupe, et quelle est la situation sur le terrain en matière de recrutement aujourd'hui?

La revalorisation du travail social par l'extension de la prime Segur, prime initialement réservée aux professionnels médicaux et para-médicaux, est **une belle et juste reconnaissance de l'importance de ces métiers dans la société et nous nous en sommes réjouis.**

Nous espérons en effet que cela aidera à lever les difficultés de recrutement que nous connaissons sur ces fonctions, même si ces difficultés sont multi-factorielles. Il est trop tôt pour en avoir une analyse aujourd'hui…

Toutefois, **l'application de cette prime Segur s'est faite sur une vision très restrictive du travail social, et n'a pas reconnu à leur juste importance des professionnels pour autant indispensables à la vie de nos établissements, et qui interviennent souvent en soutien direct auprès des personnes accueillies.** Nous pensons notamment aux personnels d'entretien, aux personnels de la logistique ou des services administratifs, qui sont souvent aussi les personnels aux salaires les plus bas**. Avec les équipes RH du secteur et du Groupe, nous continuons à travailler pour améliorer les conditions de rémunération de nos équipes ainsi que les différents avantages qui peuvent leur être proposés, à travers par exemple des plans de formations ciblés sur ces métiers.**

Depuis l'invasion russe, plus de 100000 réfugiés ukrainiens ont fui leur pays en guerre vers la France. Comment le Groupe SOS Solidarités s'est-il mobilisé pour faire face à l'urgence et accueillir ces personnes sur le territoire?

Dès les premiers jours, sollicitées dans différentes régions de métropole pour accueillir ces personnes réfugiées d'Ukraine, nos équipes ont su se mobiliser avec une grande réactivité : **nous avons pu investir des sites d'accueil d'urgence parfois très atypiques (comme sur un bateau de croisière à Marseille), toujours qualitatifs, pour accueillir plus de 4 000 personnes en 2022, principalement en Île-de-France et dans les Bouches-du-Rhône.**

Des professionnels soignants, des spécialistes du handicap, sont venus faire des évaluations ; des bénévoles de tous métiers d'origine ont aidé à la mise en place d'activités de français ou d'animation pour les enfants, ont constitué et distribué des kits de produits de première nécessité… Très vite, nous avons également lancé, partout en France, des dispositifs plus pérennes d'accès au logement en Intermédiation Locative, pour les ménages réfugiés souhaitant résider temporairement en France. **Cette capacité de mobilisation de nos professionnels, qui réorganisent leur activité pour se rendre disponibles en urgence**, **se déplacent sans hésiter pour aider les collègues**, **partagent leurs outils, leurs expertises, a été encore une fois absolument extraordinaire.**

Quels seront les principaux défis du Groupe SOS Solidarités pour l'année à venir?

Nous avons lancé un grand chantier de restructuration de notre organisation interne, de nos outils, de nos process : il nous faut le mener à bien en 2023 sans peser sur les activités et les projets, car il s'agit bien de faciliter la vie de nos établissements et de nos équipes.

Il y a un gros enjeu à renforcer notre organisation et mieux nous outiller, pour maîtriser notre développement et continuer de garantir la meilleure qualité possible de nos accueils et de nos accompagnements : **nous sommes toujours inscrits dans un projet social ambitieux, puissant, illustré par Nos Engagements** : **il reste un défi permanent** !

Bien sûr, nous sommes aussi confrontés aux défis RH : **il s'agit plus que jamais de valoriser les métiers du social et médico-social, de favoriser l'attractivité et la fidélisation, de lutter contre les risques psycho-sociaux et d'accompagner la montée en compétences des professionnels.** En 2023 nous abordons un axe fort de cette politique RH avec notre plan d'action « Handicap et Santé au travail ».

Les temps forts de l'année

En 2022, les acteurs du Groupe SOS Solidarités ont fait vivre la solidarité partout en France.

Tour d'horizon de l'année écoulée en 12 faits marquants.

#Sensibiliser

> A l'égalité femmes-hommes avec le Van Plurielles 61

Dans l'Orne, YSOS, association du Groupe SOS Solidarités, a lancé le « Van Plurielles 61 » : un lieu itinérant d'accueil, d'écoute et de sensibilisation autour des droits des femmes. Le van a pour but d'informer et d'orienter les personnes vers des structures partenariales sur le territoire, pour apporter des réponses concrètes et adaptées à leurs problématiques : égalité entre les femmes et les hommes, vie affective, relationnelle et sexuelle, violences faites aux femmes, égalité et insertion professionnelle, santé…

> Aux addictions avec la Journée Nationale Addictions

Evènement phare du Groupe SOS, la « JNA » a pour objectif de questionner et de faire évoluer les pratiques professionnelles des salarié.es, en s'appuyant sur la recherche et le partage d'expériences. Cette année, des intervenant.es de renom et des spécialistes de l'addictologie étaient invité.es pour aborder la question de l'usage du cannabis, et celle de l'accompagnement des publics spécifiques en situation d'addiction.

#Se mobiliser

> Pour l'accueil des réfugiés ukrainiens

Les équipes ont répondu à l'urgence, en accueillant sur l'ensemble du territoire plus de 5 000 personnes réfugiées d'Ukraine, à travers des dispositifs d'hébergement d'urgence ou d'intermédiation locative.

> Pour la santé des communautés LGBTI+

A Paris, Le Checkpoint, Centre de santé sexuelle et Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic dédié aux communautés LGBTI+, a été très actif dans la vaccination contre l'épidémie de variole du singe : la campagne de vaccination lancée début juillet a permis de réaliser plus de 2 700 vaccinations durant l'été, avec création de consultations dédiées.

#Agir

> Pour soigner les plus vulnérables grâce aux équipes mobiles

A Paris, Marseille, Nice, Créteil, dans les Hauts-de-Seine et en Seine-Saint-Denis, 9 équipes mobiles ont été créées : elles proposent des soins et un accompagnement global vers le système de santé aux personnes les plus éloignées des offres de soin.

> Pour une intégration réussie

L'association Action Emploi Réfugiés, basée à Paris et Bordeaux, a rejoint le Groupe SOS Solidarités. Cette structure accompagne vers et dans l'emploi près de 400 personnes réfugiées chaque année.

#Innover

> Pour les mères en situation de précarité

Un partenariat innovant avec l'AP-HP et l'Hôpital Vaugirard à Paris a mené à la création d'un centre d'hébergement d'urgence éphémère ouvert aux femmes sortant de maternité et sans solution de logement.

> Pour améliorer l'accompagnement en addictologie dans nos hébergements d'urgence

Les équipes ont développé le projet « FRRAP » (« Former, Réduire les Risques, Accompagner, Prévenir ») dans 43 établissements, et formé 300 professionnel.les de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion aux spécificités de l'accompagnement en addictologie.

#Lutter

> Contre les violences conjugales et intrafamiliales

A Tours, Paris, Nîmes, Bordeaux et Cayenne, nous avons mis en œuvre un accompagnement sanitaire et social, avec ou sans hébergement, destiné aux auteurs de violences conjugales ou intrafamiliales. Un cycle de formation dédié aux violences au sein du couple a également été déployé pour nos professionnel.les à Paris, Bordeaux, Marseille et Montpellier.

> Contre les discriminations grâce au sport

Nous avons accueilli les activités d'Ovale Citoyen, association visant à développer le sport inclusif. Ovale Citoyen lutte contre les discriminations et accompagne sur le plan social, administratif, juridique et professionnel les personnes migrantes, réfugiées, LGBTI+, titulaires du RSA, jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville ou sortant du milieu carcéral.

#Accompagner

> Les enfants en situation de handicap

Le Groupe SOS Solidarités a accueilli les activités des centres TEDyBEAR à Paris et Saint-Cloud, spécialisés dans l'accompagnement d'enfants de 3 à 20 ans présentant des troubles du spectre de l'autisme. Nous avons également repris l'activité des IME « Edelweiss » et « Le Nid » au Raincy (93), où nous accompagnons des enfants en situation de handicap et relevant de la protection de l'enfance.

> Les personnes radicalisées ou en voie de radicalisation

A Paris, Lille, Lyon et Marseille, nous avons renouvelé et augmenté la capacité d'accueil de notre programme PAIRS, consacré à l'accompagnement de personnes condamnées ou appréhendées pour des faits de terrorisme, ou radicalisées en prison. L'objectif : éviter la récidive et réinsérer dans la société.

Le Groupe SOS Solidarités en bref

Au Groupe SOS Solidarités, nous nous sommes engagé.es à apporter des réponses concrètes et innovantes aux enjeux de solidarités pour faire en sorte que personne ne soit au bout de son histoire, aujourd'hui comme demain.

Être solidaire, c'est agir et innover auprès de celles et ceux à qui la société n'accorde pas toujours une juste place. Pour cela, le Groupe SOS Solidarités agit pour les personnes en situation de vulnérabilités : personnes en situation de handicap, de sans-abrisme, d'exil, concernées par des addictions ou des violences, travailleuses du sexe, vivant avec le VIH…

Notre objectif : agir contre toutes les exclusions, et accompagner les différents publics dans leur autonomie, selon le principe fondateur : « Une société pour tous, une place pour chacun. »

2022 en chiffres

335
établissements et services

93 000
personnes accompagnées

4 884
personnes employées

361 millions
de budget annuel

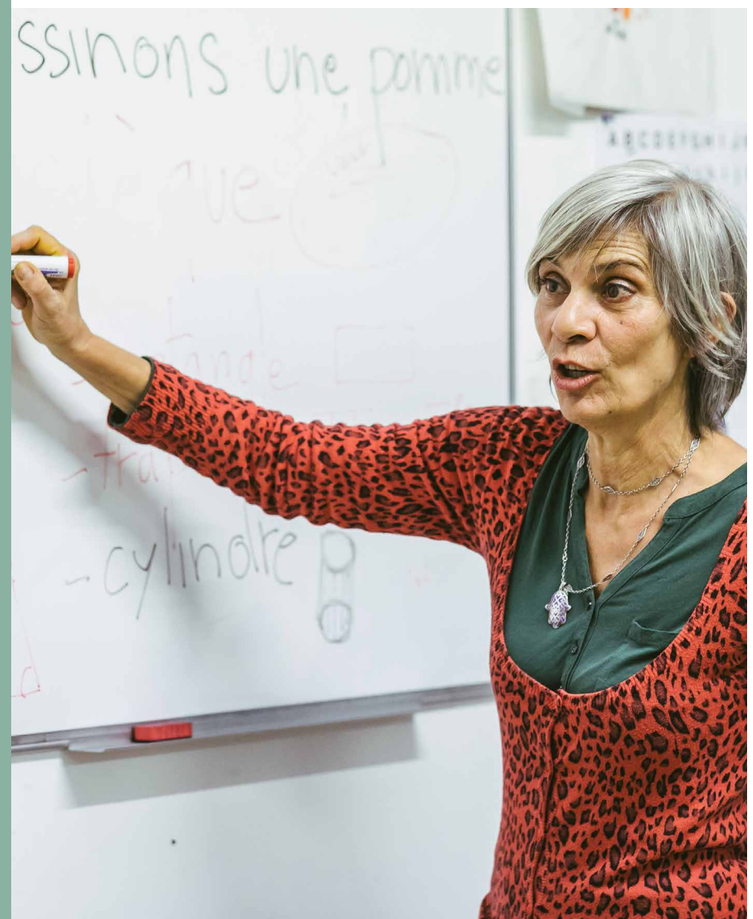

8 domaines d'expertise

Addictions

58 établissements et services

23 000 personnes accompagnées

Asile et intégration

51 établissements et services

17 600 personnes accompagnées

4 500 personnes hébergées et accompagnées

Formation et emploi

8 établissements et dispositifs

5 100 personnes accompagnées

Habitat et santé

116 établissements et services

20 000 personnes accompagnées

Handicap

71 établissements et services

4 400 personnes accompagnées

Justice

12 établissements et services

800 personnes accompagnées

Santé des femmes

2 services

1 700 personnes accompagnées

Santé communautaire et lutte contre les discriminations

13 établissements et services

19 700 bénéficiaires

Addictions

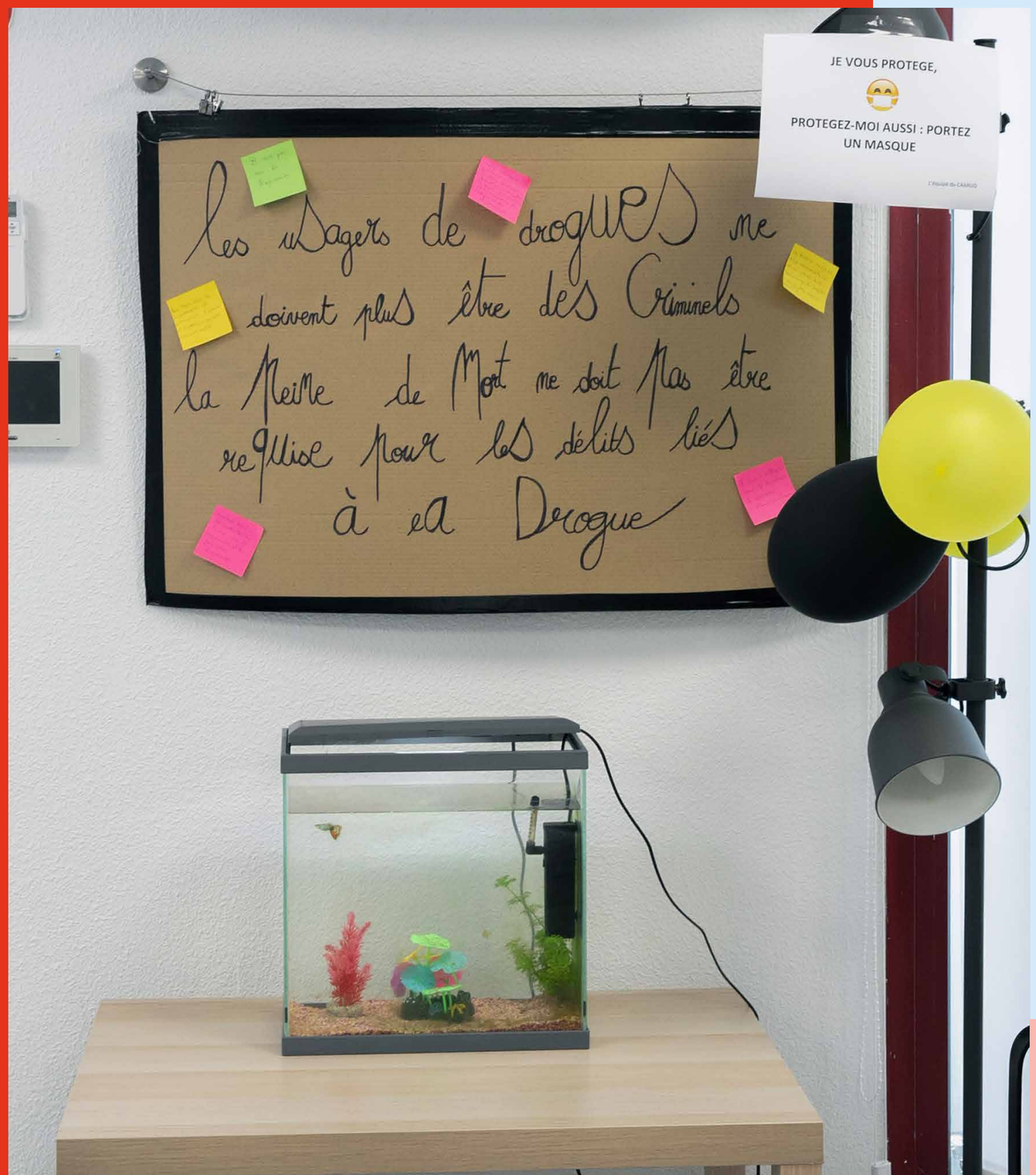

Au Groupe SOS Solidarités, nous veillons à proposer la meilleure réponse aux besoins des personnes concernées par les addictions. À travers nos établissements et services, **nous agissons au niveau de la prévention, des soins, de l'insertion sociale et professionnelle et de la réduction des risques et des dommages. Nous proposons également des solutions d'hébergement dans le cadre des parcours de soin.**

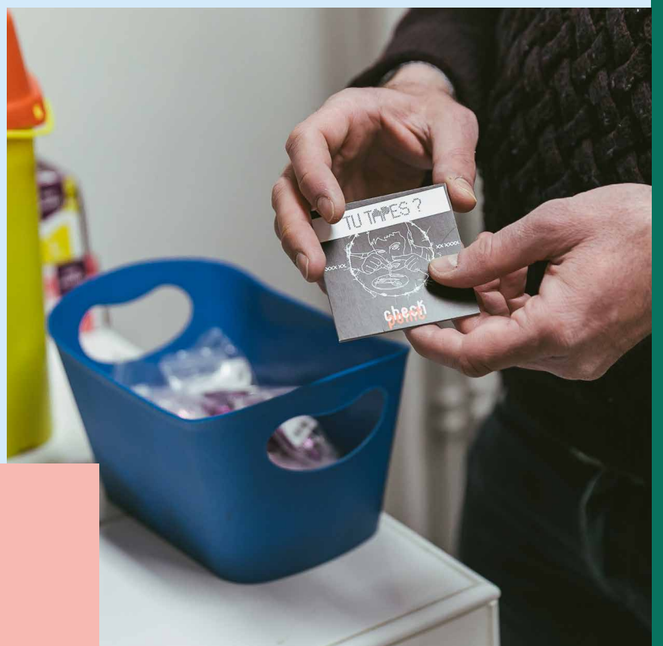

#En chiffres

58
établissements et services

23 000
personnes accompagnées

22 235
personnes touchées par des actions de sensibilisation

6 839
personnes accueillies en consultation

732
personnes hébergées

#Zoom sur

Accompagner les personnes consommatrices de crack

Depuis plusieurs années, les équipes des CSAPA CAARUD se mobilisent pour améliorer les conditions d'accueil, d'hébergement et d'accès aux soins des personnes consommatrices de crack et/ou cocaïne basée.

Malgré deux « Plans crack » mis en place à Paris, en 2005 puis 2019 ; qui ont permis la création de places dédiées ainsi que différentes mesures de soins et réductions des risques, le phénomène ne se résorbe pas dans la capitale. En 2022, suite à un appel de la Direction Générale de la Santé aux différents acteurs, le Groupe SOS Solidarités s'est mobilisé, sur l'ensemble du territoire, pour apporter des réponses d'hébergement et d'accompagnement médico-social adaptés dans les régions d'implantation de l'association (Occitanie Est et Ouest, PACA et Normandie).

Les équipes des CSAPA ambulatoires, CAARUD, CSAPA résidentiels et Communautés Thérapeutiques ont participé aux groupes de travail dédiés, aux espaces d'échanges des pratiques et de traitement des situations pour mettre en place des parcours individuels et coordonnés.

Au moment de la rédaction de ce rapport d'activité 2022, l'ARS IDF et Occitanie ont visité une structure particulièrement sollicitée : le CSAPA Entr'actes. La qualité de leur accompagnement a été saluée par tous. Cet établissement, qui propose aux personnes accueillies un temps de pause, un accompagnement post-sevrage et la construction d'un parcours individualisé, a démontré la pertinence de son action pour les personnes consommatrices de crack et cocaïne basée.

Le Projet «FRAAP»

vu par Quentin Dubourg,
Référent National Addictions et Inclusion Sociale

« En 2022, nous avons développé le projet "FRRAP" ("Former, Réduire les Risques, Accompagner, Prévenir") dans les régions PACA, Occitanie et Normandie.

Le projet FRRAP a pour objectif d'améliorer les capacités de prévention et de réduction des risques des professionnel.les de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion, afin de renforcer la fluidité et l'efficacité des parcours de soin en addictologie pour les personnes très précaires.

En un an, 300 professionnel.le.s issu.es de 43 établissements du secteur AHI (Accueil, Hébergement, Insertion) et accueillant plus de 2000 personnes, ont participé au programme. À travers des actions de formation, de sensibilisation, d'accompagnement des pratiques, d'aide à la coordination de parcours et de développement de projets autour de la réduction des risques, les chargé.es de projet FRRAP accompagnent les établissements dans une logique d'accueil inconditionnel et de rétablissement. »

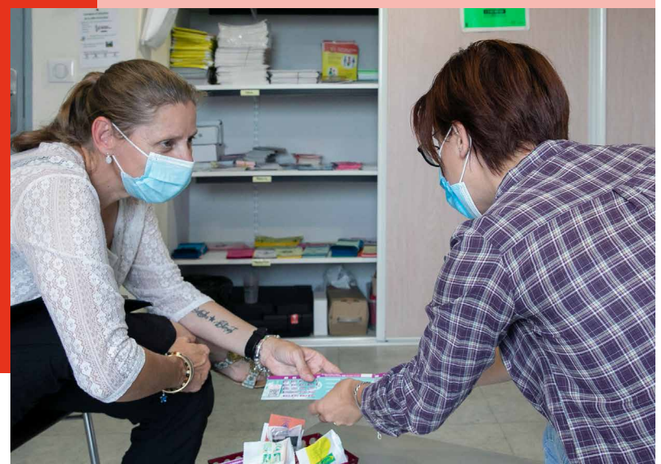

#Des actions partout en France

A Montpellier

Une journée de conférence sur l'usage thérapeutique des psychédéliques

A l'occasion de la Journée mondiale de plaidoyer « Support, don't punish » en faveur de politiques en matière de drogues fondées sur la santé et les droits humains, le CAARUD Axess a proposé une journée de conférence coorganisée avec la Société psychédélique française (SPF), en partenariat avec le Département d'addictologie du CHU de Montpellier et l'Université Paul Valéry.

L'évènement, qui portait sur le thème « Etat des lieux sur l'utilisation thérapeutique des psychédéliques en France », a été ponctué d'échanges, de débats et de témoignages, favorisés par une forte participation ! Il s'est clôturé autour d'une soirée conviviale, animée par des membres du collectif des Mixeuses Solidaires.

En Occitanie

Réduire les risques liés aux consommations dans les free party

Porté par le CAARUD Axess et le CAARUD Intermède, **le Pôle Ressource Festif Occitanie (PRFO) intervient lors des évènements techno-alternatifs du territoire, afin d'y réduire les risques sanitaires liés aux pratiques festives des participant.es.**

L'objectif est de renforcer la capacité des acteurs à porter des actions de réduction des risques (RDR) sur les évènements, en soutenant des initiatives fondées sur les principes de santé communautaire et d'auto-support.

Le PRFO peut intervenir de différentes manières : sensibilisations, formations, mise à disposition de matériel RDR pour les évènements, mise en réseau, veille sanitaire, aide au déploiement d'interventions sur des évènements non couverts...

En 2022, deux séminaires soutenus par la MILDECA régionale ont permis à une quarantaine de personnes (novice ou avec une bonne expérience) de se former à la RDR sur la région !

A Paris

Le programme «AddHoc» pour l'éducation à la réduction des risques

A Paris, le nouveau programme « Addhoc » du CSAPA SOS 75, financé grâce au soutien de l'ARS Île-de-France, propose de l'éducation à la réduction des risques à destination des professionnel.les et des personnes accueillies dans des hébergements d'urgence.

Une équipe pluridisciplinaire du CSAPA SOS 75 est dédiée à l'accompagnement des structures partenaires. Au programme : un accompagnement personnalisé sur une période de six mois renouvelable avec évaluation régulière, et des interventions individualisées et adaptées aux besoins (repérage, diagnostic, accompagnement, sensibilisations, ateliers, orientations, entretiens, appui méthodologique, etc.) Une belle manière de favoriser la transversalité entre les différentes activités du Groupe SOS Solidarités !

Asile et intégration

Au Groupe SOS Solidarités, nous accompagnons les personnes exilées dans leurs demandes d'asile et leur accès aux soins, ainsi que les bénéficiaires de la protection internationale (BPI) pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle, et une intégration réussie dans la société.

#En chiffres

55
établissements et services

17 616
personnes accompagnées

15 251
personnes hébergées et accompagnées

3 questions à...

Louiza Daci,

Directrice nationale Asile et Intégration

1 Quelques mots sur votre parcours?

Suite à un cursus universitaire en Droit international public et Juriste internationaliste de terrain - mention Droit humanitaire, je me suis lancée en 2001 dans un travail de thèse à Nanterre autour du droit de réparation pour les détenus.

Ensuite, j'ai travaillé pour des avocats et des magistrats ; j'ai dirigé une entreprise d'insertion quelques années et j'ai pris la direction du Pôle Droit et Justice, puis celle du Pôle Asile au CASP-ARAPEJ : une association qui accompagne les personnes sortant de détention ou placées sous-main de justice, mais aussi les personnes en grande difficulté sociale.

Je suis arrivée au Groupe SOS Solidarités en 2019, comme Directrice régionale Île-de-France Asile Intégration. En 2022, mon poste a pris une dimension nationale, notamment en lien avec le déploiement des plateformes AGIR sur l'ensemble du territoire.

2 Comment définiriez-vous votre poste?

Je suis une personne-ressource et un appui technique pour les dispositifs Asile Intégration, et pour les collègues au sein de nos établissements et filiales qui souhaiteraient développer des actions à destination des personnes en exil. Je les accompagne par exemple dans leurs réponses aux appels à projets.

J'ai aussi un rôle de représentation auprès des instances nationales (acteurs institutionnels, ministères, fédérations...), et je suis référente sur les dispositifs AGIR, MAPII (programme de réinstallation de réfugiés) ainsi que le Hub Marianne (projet d'accompagnement et d'outillage de lauréat.es défenseurs des droits de l'humain).
Enfin, j'opère un travail de veille sur le secteur et participe à la création de plaidoyers issus de notre expertise terrain. Demain, il s'agira aussi de pouvoir apporter des connaissances juridiques aux équipes sur la question des droits des étranger.es, et d'intervenir sur l'ensemble de nos dispositifs pour y faciliter l'accès et le maintien au droit des publics !

3 Les enjeux 2023 pour l'activité?

Nous avions déjà une très bonne reconnaissance de notre expertise en Île-de-France. Depuis 2022, elle prend une dimension nationale et c'est tant mieux !

En 2023, nous allons donc continuer à structurer des réponses pour accueillir dignement les personnes en exil sur l'ensemble du territoire, les accompagner dans leurs démarches, et favoriser l'intégration durable des réfugiés.

Nous souhaitons aussi mettre en place la toute première Journée nationale Asile Intégration du Groupe SOS, et développer notre plaidoyer sur le secteur.

#Zoom sur

AGIR : pour une intégration durable des réfugié.es sur le territoire

En 2022, le Groupe SOS Solidarités a été retenu pour déployer le programme AGIR (Accompagnement Global et Individualisé pour les Réfugiés) en Loire-Atlantique, dans l'Eure, en Vendée, dans les Alpes-Maritimes et le Val-de-Marne.

Le programme AGIR a pour objectif de systématiser l'accompagnement vers l'emploi et le logement des **Bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI).**

Concrètement, il s'agit de la mise en place d'**un guichet unique départemental, en charge d'assurer la mise en place et le suivi du parcours d'intégration des BPI.** Il propose un accompagnement de 24 mois maximum et permet de faciliter l'accès aux droits, d'être accompagné.e vers un logement adapté à sa situation personnelle et familiale et vers l'emploi et la formation.

Les personnes réfugiées sont une chance pour notre pays : nous nous réjouissons de la confiance accordée par les services de l'Etat dans la mise en place du programme AGIR ! En 2023, d'autres réponses sont attendues sur le territoire national.

La mobilisation «Urgence Ukraine»

La guerre en Ukraine a poussé plusieurs millions d'Ukrainien.nes dans l'exil. Pour accueillir dignement ces personnes en France, le Groupe SOS Solidarités s'est rapidement mobilisé.

En 2022, **plus de 4 200 personnes réfugiées ont** été accueillies **et accompagnées dans l'hébergement, l'obtention du statut de Bénéficiaire de la Protection Temporaire, l'ouverture des droits de Sécurité Sociale ou encore l'accès aux soins.**

A plus long terme, les équipes les accompagnent vers l'apprentissage du français, la scolarisation des enfants, l'intégration sur le territoire, le soutien psychosocial et l'insertion professionnelle.

#Des actions partout en France

A Corbeil-Essonnes

Le premier Centre d'Accueil pour les Réfugiés Sans Abri

En 2022, nous avons lancé l'expérimentation CARSA pour les hommes isolés, réfugiés et sans abri.

Le centre Lafayette, situé à Corbeil-Essonnes, mobilise une équipe sociale pluridisciplinaire de 10 personnes pour **accompagner chaque résident selon ses besoins vers l'accès au droit, au logement, à l'emploi, au numérique, ou perfectionner sa maîtrise de la langue française.**

La ville de Corbeil-Essonnes, bien desservie par les transports en commun, a été choisie pour faciliter la mobilité géographique des personnes, en leur permettant de découvrir de nouveaux territoires, soumis à des tensions moins fortes pour l'accès au logement et à l'emploi. Le programme prévoit également des temps d'échanges avec des entreprises du territoire et des départements limitrophes afin de favoriser le contact direct entre les employeurs et les candidats à l'emploi.

A Marseille

L'accueil d'urgence des réfugié.es Ukrainien.nes sur un ferry

Sollicité par les services de l'Etat, **le Groupe SOS Solidarités a accueilli et accompagné 1 200 réfugiés ukrainiens hébergés au sein du « Méditerranée » :** un ferry de la Corsica Linea, transformé en plus grand centre d'hébergement d'urgence de France en moins de 3 mois !

Pour ce projet atypique, une multiplicité d'acteurs issus de la société civile et des secteurs associatifs et privés se sont mobilisés. Cette coordination a permis d'accueillir les personnes, mais aussi d'assurer les demandes de régulations administratives, l'accès aux soins somatiques et psychologiques, le maintien du lien avec l'entourage resté en Ukraine, la scolarisation des enfants et la poursuite des études supérieures pour les étudiant.es, l'organisation de cours de FLE sur le bateau, de job datings… Un dispositif et un lieu d'accueil unique, pour répondre à un besoin urgent de mise à l'abri.

A Biscarosse

Un séminaire à destination des professeur.es de FLE

Convaincu que l'intégration des personnes en exil passe par l'apprentissage de la langue, les établissements asile du Groupe SOS Solidarités proposent des cours de Français Langue Étrangère (FLE) à leurs résident.es.

Afin d'améliorer l'accompagnement et le déroulement de ces cours, plusieurs professeur.es de FLE se sont rencontré.es à Biscarosse à l'occasion d'un séminaire.

Au programme : deux jours d'échanges autour des pratiques de chacun.e (théorie, activités culturelles, utilisation d'un tableau numérique interactif…), dans le but de faire évoluer les pratiques professionnelles et d'améliorer l'accompagnement proposé aux personnes accueillies dans les centres d'hébergement !

Formation et emploi

Au Groupe SOS Solidarités, nous considérons que l'emploi est un levier puissant d'autonomie, et le socle d'un parcours de rétablissement qui permet à chaque personne de s'appuyer sur ses forces pour prendre sa place dans la société.

À travers nos établissements et dispositifs, nous proposons un accompagnement personnalisé pour les personnes éloignées de l'emploi. Nos actions permettent de remobiliser les capacités de chacun.e, notamment via des programmes d'inclusion numérique et des offres de formation à l'attention des professionnel.le.s du secteur social et médico-social.

#En chiffres

8
établissements et dispositifs

5 122
personnes accompagnées

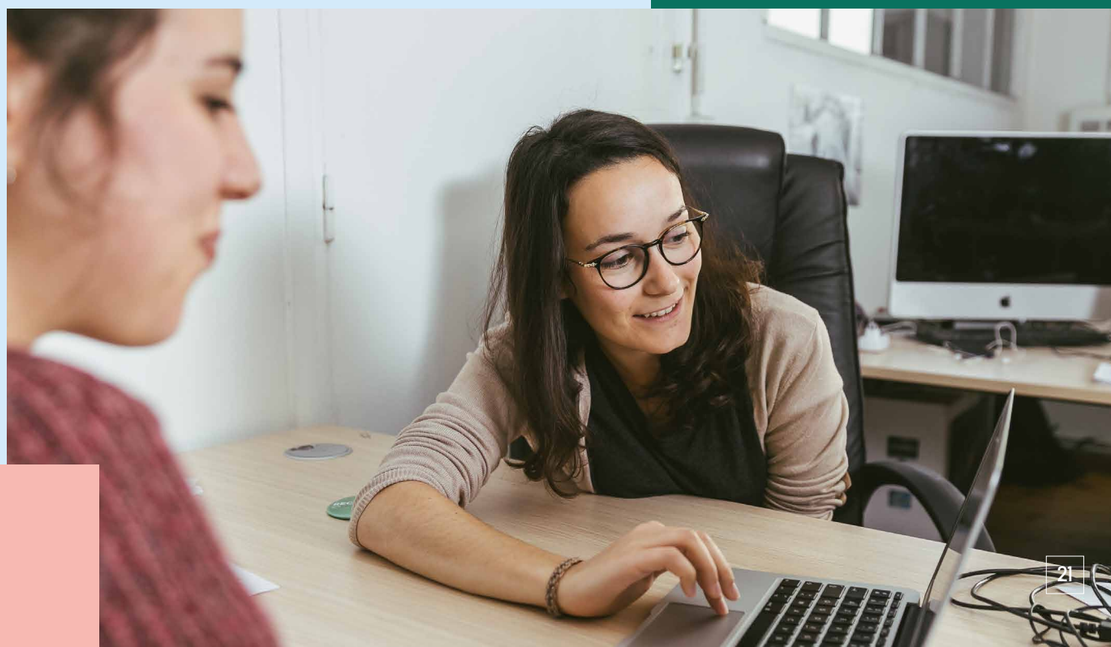

#Zoom sur

Bienvenue à Action Emploi Réfugiés !

En 2022, l'association Action Emploi Réfugiés (AERé), basée à Paris et Bordeaux, a rejoint le Groupe SOS Solidarités. Chaque année, cette structure accompagne vers et dans l'emploi près de 400 personnes réfugiées en France.

Ses missions ? Préparer et accompagner les personnes réfugiées à l'emploi et à la formation ; mettre en relation les personnes réfugiées avec les employeurs ; préparer ces derniers à intégrer la diversité, et déconstruire les stéréotypes qui entravent l'image des personnes réfugiées à travers des campagnes de sensibilisation et d'information. Le Groupe SOS Solidarités est fier de compter AERé parmi ses associations !

«Boost numérique» : lutter contre la fracture numérique

Avec le programme « Boost numérique », nos conseiller.es numériques, déployé.es sur 34 départements, accompagnent dans leur utilisation du numérique des personnes en situation de vulnérabilité (réfugié.es, demandeur.euses d'asile, résident.es séniors, mineur.es non accompagné.es, mères de famille isolées, salarié.es en insertion...). En fonction des besoins, ils apprennent aux personnes à faire leurs démarches administratives en ligne, à s'informer sur Internet, à candidater à un emploi ou une formation, à prendre un rendez-vous médical, à gérer leurs dépenses en ligne ou encore, à participer au débat public. Un accompagnement indispensable pour lutter contre l'illectronisme, qui touche 17 % de la population française selon l'INSEE. En 2022, près de 3 000 personnes ont bénéficiés des ateliers numériques réalisés par Reconnect, association du Groupe SOS Solidarités.

«Odyssée» : favoriser l'emploi en QPV

Odyssée est un projet d'accompagnement à l'insertion qui vise la remobilisation, la levée des freins et l'insertion en emploi de 350 personnes et notamment 175 femmes, peu qualifiées et très éloignées de l'emploi, résidant dans 3 quartiers prioritaires de la métropole Aix-Marseille-Provence.

Convaincus que l'insertion durable de ces publics implique de bâtir des parcours centrés sur la personne pour leur restituer leur capacité d'agir, des parcours sur-mesure ont été développés. L'action d'Odyssée s'articule autour de 5 missions principales :

- **Identifier et aller vers les publics** ;
- **Accueillir et créer la confiance** grâce à une présence au cœur de ces quartiers, dans des locaux nommés « les navires » (lieux de ressources et d'échanges pour les habitant.es, les partenaires et les équipes) ;
- **Remobiliser** grâce à divers leviers (sport, engagement civique, culture, etc.) permettant d'acquérir des compétences et de gagner confiance en soi ;
- **Accompagner et former** en proposant l'entrée dans des dispositifs d'insertion ou de formation ;
- **Intégrer en emploi** en construisant des parcours d'intégration avec les entreprises du territoire.

#Des actions partout en France

À Nice

La revalorisation sociale et la réduction des risques par l'insertion

Dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine (PRU) du quartier des Moulins à Nice, le bailleur social Côte d'Azur Habitat, en lien avec la Métropole de Nice, a fait appel aux jeunes issus du programme « TAPAJ » (Travail alternatif payé à la journée).

Ce programme de réduction des risques et de remobilisation vers l'emploi, mené par le Groupe SOS Solidarités, est destiné à des jeunes consommateurs de substances psychoactives, avec peu ou pas de qualifications et éloignés des dispositifs de droit commun.

Au total, 9 jeunes TAPAJeurs sont intervenus durant 12 jours sur des missions encadrées par un professionnel du Groupe SOS.
Au programme : accès pour les personnes à mobilité réduite, bancs en béton, nouvelles jardinières... Parmi ces jeunes, plusieurs habitaient la cité des Moulins. Une manière pour eux de participer à l'embellissement de leur quartier, et de réaliser des missions professionnelles rémunérées !

À Paris

Accompagner des jeunes avec TSA vers l'emploi

Le projet CAPA (Classe Avenir Pro Autisme) est un dispositif innovant, qui propose à des jeunes adultes avec troubles du spectre autistiques de suivre une formation professionnelle en alternance en milieu ordinaire (dans un CFA du Groupe SOS), en même temps qu'un accompagnement médico-social et sanitaire personnalisés, réalisé par le SAMSAH Maraîcher du Groupe SOS Solidarités. L'objectif ? Soutenir l'autonomie, le pouvoir d'agir et le bien-être de ces jeunes au quotidien !

En Gironde

Un habitat mobile et écologique pour l'insertion professionnelle des réfugié.es

Les publics réfugiés rencontrent de nombreux freins à leur insertion socio-professionnelle. La mobilité en est un, tout comme l'accès au logement.

Pour cette raison, la Plateforme départementale pour l'Accueil et l'Intégration des Réfugiés (Plateforme A.I.R), portée par le COS et le Groupe SOS Solidarités, a imaginé une nouvelle solution d'habitat : « MiMMI », des petites maisons en bois mobiles et écologiques.

Conçues par un collectif d'architectes, ces maisons seront réalisées en chantier formation, en partenariat avec les Compagnons Bâtisseurs. 10 personnes éloignées de l'emploi obtiendront ainsi un titre professionnel de constructeurs bois.

Ce projet innovant a pour objectif de rendre possible l'accès à l'emploi ou à la formation dans des territoires parfois reculés, par la mise à disposition d'un logement qui s'adapte au projet professionnel de chacun.e. Il s'agit également de proposer un accompagnement socioprofessionnel dans le logement, afin d'orienter les personnes vers une solution durable.

Ce programme a été sacré lauréat de l'appel à projet innovation foncière de la région Nouvelle-Aquitaine, et soutenu par la DDETS de la Gironde.

Habitat et santé

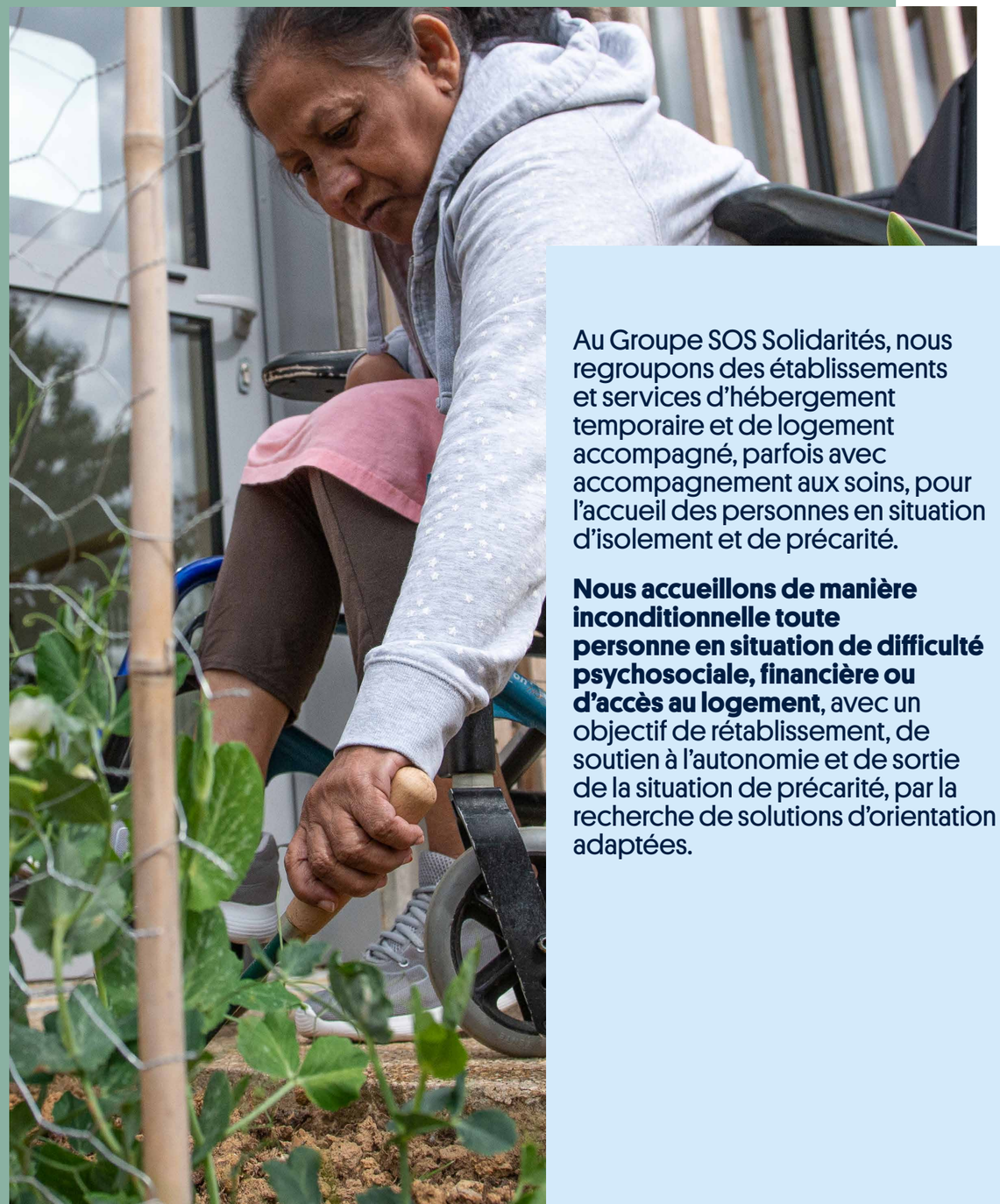

Au Groupe SOS Solidarités, nous regroupons des établissements et services d'hébergement temporaire et de logement accompagné, parfois avec accompagnement aux soins, pour l'accueil des personnes en situation d'isolement et de précarité.

Nous accueillons de manière inconditionnelle toute personne en situation de difficulté psychosociale, financière ou d'accès au logement, avec un objectif de rétablissement, de soutien à l'autonomie et de sortie de la situation de précarité, par la recherche de solutions d'orientation adaptées.

Soigner les plus vulnérables

Pour garantir l'accès aux soins des personnes malades et sans abris, nous proposons des solutions en hébergement ou avec l'intervention à domicile d'équipes mobiles d'accompagnement et de soins.

Héberger et stabiliser

À travers nos établissements d'hébergement d'urgence (CHU, CHUF, HU) ou d'hébergement et réinsertion sociale (CHRS), nous proposons des solutions d'hébergement ou de logement autonome, collectif ou semi-collectif, intégrant un suivi social. Nous proposons également des services de première urgence en journée aux personnes sans solution d'hébergement ou n'ayant pas accès aux besoins essentiels (douches, buanderie, collation...)

Insérer par le logement

Nos maisons relais ainsi que nos dispositifs d'intermédiation locative ou de maintien dans le logement, offrent des solutions pour un logement pérenne, l'accès aux droits et un accompagnement vers une insertion sociale.

#En chiffres

27 établissements et services

1 946 personnes accompagnées (dont 742 à domicile)

975 places d'hébergement

547 places d'accompagnement à domicile

9 équipes mobiles

28 établissements et services

5 maisons relais pour 167 places

2 313 places d'hébergement

15 services d'intermédiation locative

6 830 personnes accompagnées

8 dispositifs d'accompagnement vers et dans le logement (83 places)

41 établissements

3 498 places d'hébergement

5 873 personnes hébergées

2 284 personnes accueillies en journée

#Zoom sur

Les équipes mobiles

Renforcées par le Ségur de la santé, les équipes mobiles s'inscrivent sur le territoire national et font la promotion de la démarche « d'aller-vers ».

En 2022, nous avons créé 9 équipes mobiles sur le territoire :

- Une équipe de Lits Halte Soins Santé Hors Les Murs (LHSS HLM) à Paris et Marseille,
- Une équipe Appartement de Coordination Thérapeutique Hors Les Murs (ACT HLM) à Marseille, dans les Hauts-de-Seine et en Seine-Saint-Denis,
- Une Équipe Mobile Santé Précarité (EMSP) à Nice et dans les Hauts-de-Seine et en Seine-Saint-Denis,
- Une équipe mobile périnatalité en Seine-Saint-Denis,
- Une Équipe Spécialisée de Soins Infirmiers Précarité (ESSIP) à Créteil,

Ces dispositifs possèdent des appellations différentes, mais ils portent tous la même ambition : proposer des soins et un accompagnement global vers le système de santé aux personnes les plus éloignées des offres de soin.

Début 2023, deux nouvelles équipes verront le jour : une ESMP à Perpignan et une ESSIP à Narbonne.

Les projets pair-aidance

Au Groupe SOS Solidarités, nous sommes convaincus que **la pair-aidance est le meilleur moyen de responsabiliser les personnes accueillies et de développer leur autonomie.** En 2022, nous avons continué à structurer, déployer et professionnaliser cette approche au sein de nos établissements :

- Aux ACT 13, les équipes s'appuient désormais sur le témoignage et l'expérience des ancien.nes résident.es pour accompagner les nouveaux arrivant.es de l'établissement. Ensemble, ils peuvent échanger sur des pathologies ou des situations de vie similaires pour se projeter, se rassurer, reprendre confiance en eux.
- Au **CHRS Buzenval**, l'entretien qui précède l'arrivée d'une nouvelle personne est toujours animé en binôme par la cheffe de service et une personne hébergée au sein de l'établissement. De fait, la transmission via un pair permet aux futur.es résident.es de s'approprier le fonctionnement de la structure plus facilement. Le partage du vécu personnel entre pairs facilite également la rencontre. Chaque ménage a également la possibilité d'être parrainé par un pair, qui deviendra sa personne-ressource pendant les 6 premiers mois passés au sein du CHRS.

La démarche poursuivra son essaimage en 2023, à travers nos différents établissements.

#Des actions partout en France

À Osny

Un projet d'établissement autour du «rétablissement»

Au quotidien, le LAM Wangari Maathai (95) s'appuie sur les compétences, les savoirs expérientiels et les forces de ses résident.es pour mettre en place un accompagnement social personnalisé.

Les professionnel.les se positionnent en tant que partenaires des résident.es : ils interviennent en soutien dans la réalisation de leurs projets de vie.

Pour appliquer au mieux cette approche, les professionnel.les de la structure et deux résident.es ont été formé.es à l'approche « rétablissement », qui fait désormais partie du projet social de l'établissement !

À Nice

Des places d'urgence dédiées aux femmes enceintes ou avec nourrisson

Conscient que le logement reste une priorité pour l'insertion, le Groupe SOS Solidarités s'investit pour trouver des solutions adaptées à chaque situation.

En plein cœur de Nice, nous avons ouvert un centre d'hébergement d'urgence de 24 places dédié aux femmes enceintes (à partir de leur 7ème mois de grossesse) ou avec un nourrisson.

Ce dispositif permet d'accueillir en urgence ces femmes et leurs enfants, le temps de leur permettre d'accéder à un logement stable ou d'être orientées vers un dispositif d'hébergement adapté à leur situation.

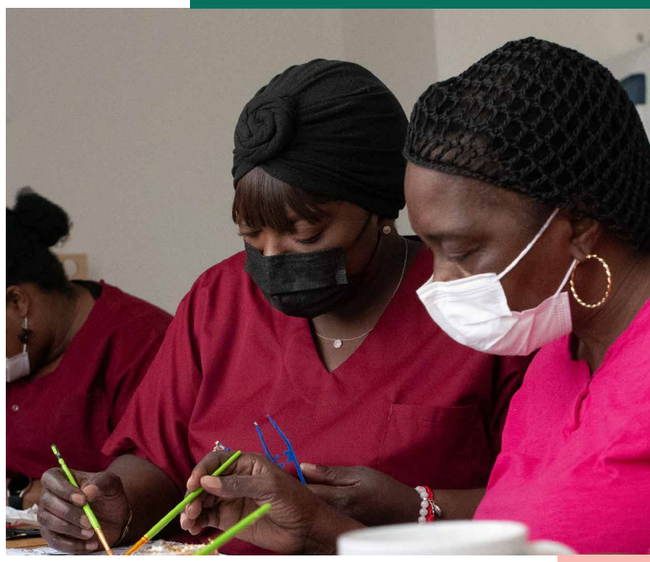

À Marseille

Éviter les ruptures des personnes vivant avec des troubles psychiques

A Marseille, nous avons lancé le programme expérimental « SIDISS » : un programme d'accompagnement pluridisciplinaire pour les personnes présentant des troubles psychiques et hospitalisées de manières récurrentes dans les services psychiatriques.

Au quotidien, 2 équipes mobiles accompagnent chacune 80 patient.es sur leur lieu de vie, et de manière globale : accès aux soins, aux droits, au logement, à l'emploi… L'objectif ? Diminuer le recours à l'hospitalisation et améliorer l'efficience de l'accompagnement sanitaire et sociale de ces personnes, tout en évitant les ruptures.

Afin d'accompagner au mieux les pathologies psychiatriques et situations de vulnérabilité mentale qui touchent nos publics, nous souhaitons favoriser l'accompagnement en santé mentale par le développement du pouvoir d'agir des personnes dans la prévention et la gestion de leurs troubles, dans une perspective de rétablissement.

Handicap

Au Groupe SOS Solidarités, nous proposons des solutions d'accompagnement souples et adaptées à tous les âges et toutes les formes de handicap. Nous favorisons l'autonomie et l'auto-détermination des personnes accompagnées en mobilisant les ressources de chacun·e.

Parce que nous avons à cœur de créer des environnements propices au bien-être physique, mental et social des personnes, **nos établissements sont ouverts sur l'extérieur : ils sont des lieux de rencontres et de construction avec les familles, les aidant·e·s, les professionnel·le·s et nos partenaires.**

#En chiffres

71
établissements et services

4 400
personnes accompagnées

2 200
places d'hébergement

#Zoom sur

L'initiative «Vivre chez moi en établissement»

L'initiative « Vivre chez moi en établissement », déployée dans les établissements handicap du Groupe SOS Solidarités, vise à **mieux concilier les contraintes de la vie en collectivité et des organisations de travail des profession-nel·le·s avec les aspirations individuelles des résident·e·s, pour que chacun·e puisse s'approprier son lieu de vie.**

Choix de la déco, de l'aménagement et des activités, participation aux tâches de la vie courante comme la confection des repas ou l'entretien du linge… autant de moyens pour favoriser le bien-être des personnes accompagnées au quotidien ! Une démarche qui invite à revisiter les organisations et les pratiques professionnelles.

La journée des aidant·es

À l'occasion de la Journée nationale des aidant·es, le Groupe SOS Solidarités a organisé une journée de sensibilisation : « Pas sans les 11 millions d'aidants ! » à Paris, afin de favoriser une prise de conscience collective sur la question de l'aidance, de ses enjeux et ses conséquences.

Au programme de la journée : une table ronde sur la thématique « Aidants, citoyens et vie professionnelle » ; un forum associatif pour informer sur les dispositifs de répit, d'accompagnement et les droits des aidant.es, mais aussi des ateliers de socio-esthétique en collaboration avec l'association Joséphine du Groupe SOS, afin d'offrir un moment de détente, de socialisation et d'échange aux aidant.es et professionnel.les.

Ce temps fort a également été l'occasion de valoriser l'investissement de toutes les personnes qui accompagnent au quotidien un proche en situation de handicap !

Les plateformes : pour un accompagnement global

Le Groupe SOS Solidarités a mis en place plusieurs plateformes pour assurer un accompagnement adapté aux besoins et envies des personnes qu'il accompagne : ces services personnalisés s'appuient sur la mobilisation d'équipes pluridisciplinaires et de partenaires des secteurs sociaux, médico-sociaux, sanitaires et du droit commun.

- **En Guyane,** la plateforme rétablissement propose ainsi aux personnes de plus de 16 ans, vivant avec des de troubles psychiques, un accueil de jour, une équipe mobile, un dispositif d'accompagnement dans le logement et un habitat inclusif.
- Dans l'Est parisien, **l'Unité Mobile Interdépartementale (UMI)** est destinée à aider et à soutenir les institutions et familles confrontées à des situations complexes de personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme. L'équipe, pluridisciplinaire, intervient par le biais d'un maillage partenarial sur les départements est-franciliens.

La force et le côté inédit des plateformes reposent sur leur faculté à accompagner d'une même équipe l'ensemble des dispositifs, dans une logique de parcours global pour les personnes accompagnées.

Le projet Sport et Bénévolat…

vu par Emilie Pourtalet,
Responsable de l'équipe Projet et Référente nationale Handicap et Sport

« Convaincus que le bénévolat est une opportunité à saisir pour faire valoir les compétences et les savoirs expérientiels des personnes en situation de handicap, nous avons candidaté à un appel à manifestation d'intérêt afin de permettre à des personnes que nous accompagnons de participer aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 en tant que bénévoles.

Une centaine d'entre elles a répondu présente pour donner de son temps et faire de cet évènement mondial une réussite et un symbole fort en termes d'inclusion. Billetterie, accueil du public, distribution d'uniformes… toutes et tous pourront participer à cette grande fête du sport en contribuant aux différentes missions en lien avec son organisation.

Les bénévoles seront pour cela accompagnés et formés par Paris 2024, organisateur de l'évènement, et par les professionnel.les de nos structures. Une occasion unique de rendre visible ces publics trop souvent écartés de ces temps collectifs, de démontrer l'utilité sociale de chacun.e et la place que tous devraient avoir dans notre société ! »

#Des actions partout en France

À Kourou

Vie amoureuse, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap

Pendant 3 mois, les résident.es de la MAS Kourou en Guyane ont participé toutes les semaines à des ateliers de théâtre pour libérer la parole autour de la sexualité et de la vie intime.

À l'occasion de ces ateliers, les résident.es ont pu poser toutes leurs questions sur le corps humain, la vie affective et la sexualité. Plusieurs thématiques ont ainsi été abordées : la santé sexuelle, la grossesse et la parentalité, le plaisir sexuel, le consentement, ou encore le cadre légal et juridique. En parallèle de ces ateliers, deux séances ont été proposées aux professionnel.les de la MAS.

L'objectif de cette démarche ? Proposer un temps de prévention en santé sexuelle, briser les tabous autour de la sexualité des personnes en situation de handicap, et rappeler que les résident.es peuvent se sentir libre d'aimer et de vivre une relation au sein de la MAS !

À Évry-Courcouronnes

Une exposition photo pour changer le regard sur le handicap

Convaincu que l'art peut être un puissant vecteur d'inclusion, la MAS Monique Mèze a monté, en collaboration avec ses résident·e·s, le projet « Rictus » : une expo photo inédite pour faire changer le regard sur le handicap.

Par binôme, résident·es et professionnel·les ont pris la pose devant l'objectif en proposant à tour de rôle une grimace spontanée. Qui est en situation de handicap ? Qui est représentatif de la norme ? Encore faudrait-il définir ce qu'est la normalité !

Ces portraits uniques, reflets de la personnalité et de l'identité de chaque participant·e, ont été exposés à l'Hôtel de Ville d'Evry Courcouronnes pendant une semaine. Un vernissage a également été organisé, en présence des résident.es, leurs familles et des professionnel.les de la MAS.

Justice

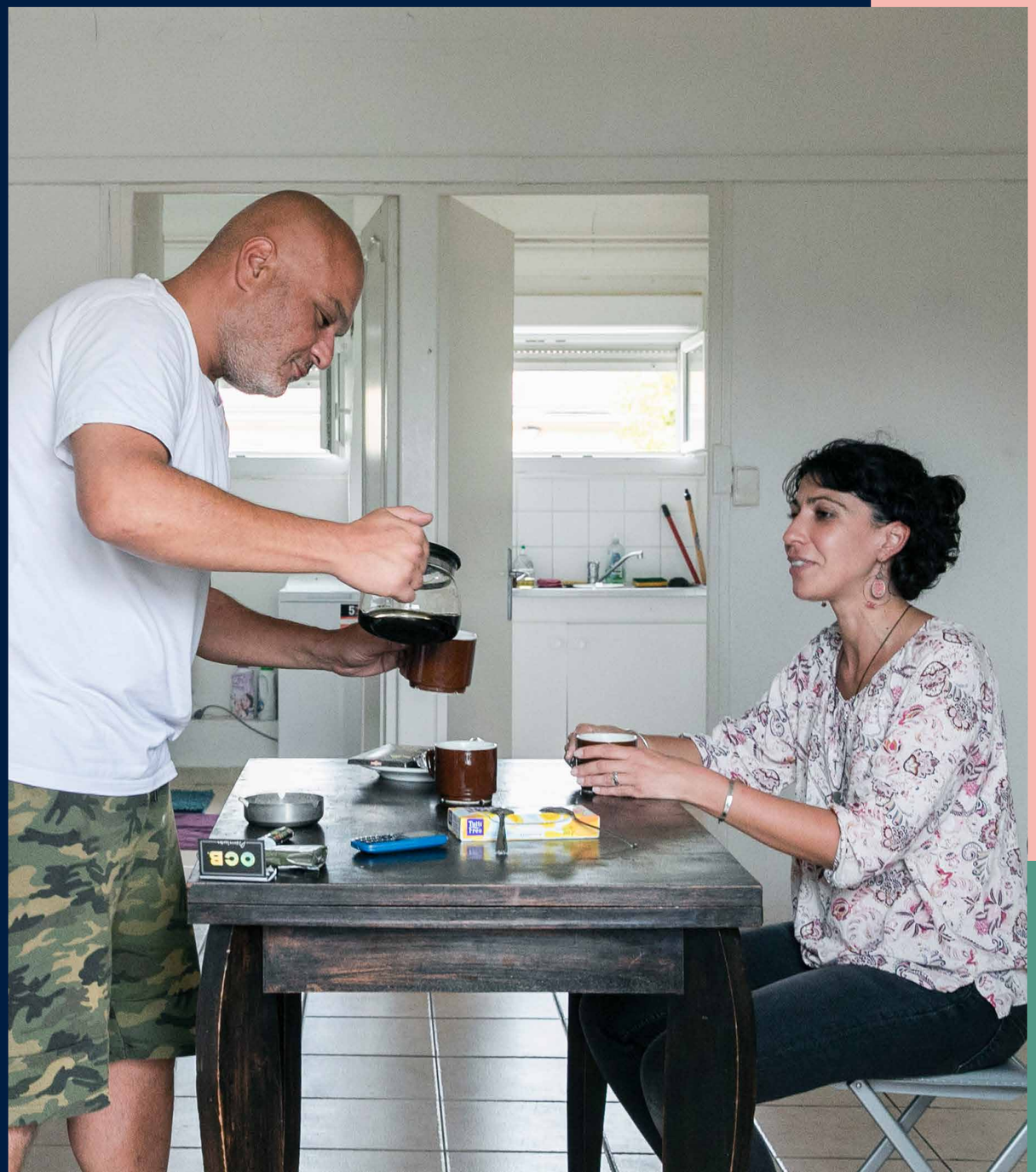

Au Groupe SOS Solidarités, nous proposons un accompagnement individuel renforcé, global et pluridisciplinaire des personnes sous l'autorité de la justice, afin d'éviter la récidive et de permettre à chacun.e de retrouver une place dans la société. Nous accompagnons actuellement deux grands types de publics : les personnes radicalisées ou en voie de radicalisation, et les auteurs de violences conjugales et intrafamiliales.

#En chiffres

12
établissements et services

1
plateforme pour faciliter l'éviction des conjoints violents

785
personnes accompagnées

5
établissements de Contrôle Judiciaire avec Placement Probatoire (CJPP)

4
Programmes d'Accompagnement Individualisé et de Réafiliation Sociale (PAIRS)

3
Centres de Prise en Charge des Auteurs de violences (CPCA)

1
équipe mobile d'intervention auprès de jeunes exposés à la radicalisation

1
dispositif d'accueil et d'hébergement destiné aux personnes placées sous main de justice

#Zoom sur

Le renouvellement du marché public PAIRS

En 2022, l'Administration pénitentiaire nous a confié dans le cadre d'une délégation de service public la gestion du programme « PAIRS » pour quatre années supplémentaires. Ce renouvellement s'accompagne d'une extension de l'activité en termes de capacité d'accueil et de zones d'intervention, élargies à plus de 300 km autour des villes de Paris, Lille, Marseille et Lyon où nous pilotons ce programme.

Ce développement est la traduction de l'engagement des équipes, du lien de confiance établi avec les différents partenaires, et une véritable reconnaissance du savoir-faire et des valeurs du Groupe SOS Solidarités.

Depuis 2018, les résultats sont probants : les accompagnées par nos services n'ont pas récidivé et sur le terrain, nos professionnel.les ont su faire preuve d'adaptabilité et répondre aux nouveaux besoins exprimés.

Nous avons, par exemple, développé le métier de « Médiateur.rice du fait religieux », en complémentarité des autres métiers (psychologues, éducateur.rices, conseiller.e en insertion sociale et professionnelle…), pour apporter un éclairage supplémentaire dans notre approche globale, personnalisée et pluridisciplinaire.

L'ouverture du CJPP La Parenthèse

Nous avons ouvert à Tours le CJPP « La Parenthèse » : dispositif expérimental financé par le ministère de la justice, s'adressant aux auteurs de violences conjugales en alternative à la détention.

Le CJPP « La Parenthèse » propose un accompagnement global en présentiel, au travers d'un accompagnement sanitaire, social, éducatif, psychologique et avec hébergement. Une quinzaine de places sont à disposition dans des appartements répartis dans la Métropole, pour héberger les auteurs et les éloigner du domicile familial, dans le cadre d'un contrôle judiciaire renforcé ou pour un placement extérieur, choisi comme aménagement de peine. Les personnes placées sous main de justice peuvent cohabiter en colocation, jusqu'à quatre par logement.

Aujourd'hui, le Groupe SOS Solidarités gère 5 CJPP à Paris, Tours, Nîmes, Bordeaux et Cayenne. Ce dispositif permet de protéger les victimes d'une part, et de prévenir la récidive en interrogeant et déconstruisant les raisons qui ont conduit au passage à l'acte violent, pour accompagner les auteurs dans un processus de désistance.

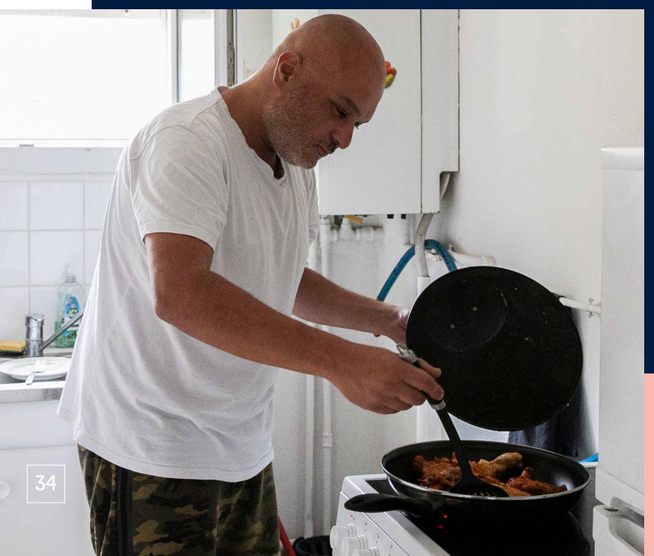

#3 questions…

à Nicolas Valet,

Directeur national Justice

1 Votre parcours avant de rejoindre le Groupe SOS ?

Je suis entré dans la fonction publique il y a 20 ans, en tant qu'éducateur à la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ). Ensuite, j'ai passé le concours de directeur et dirigé différents types d'établissements : foyer de jeunes, centre de placement, unité d'insertion…

En 2009, j'ai rejoint le ministère de l'Intérieur en tant que Délégué du préfet à Villiers-le-Bel et deux ans plus tard, j'ai pris la direction des foyers publics de l'enfance du Conseil départemental du Val-de-Marne.

En 2013, je suis devenu Chef de Cabinet du Directeur central de la PJJ. Une expérience qui m'a permis d'être au plus près des mécanismes du fonctionnement de l'Etat, à la période où s'est construite la mission nationale de veille et d'information pour repérer et accompagner les mineurs radicalisés.

En 2016, je suis rentré à l'école nationale de la magistrature et je suis devenu Juge des enfants. Fin 2022, j'ai rejoint le Groupe SOS suite à une demande de détachement de 3 ans. **Je cherchais à découvrir une autre culture professionnelle et retrouvais des liens avec mon parcours dans ce poste : le travail auprès de publics vulnérables, les prises en charge individuelles et collectives, la pluridisciplinarité, l'hébergement…** En plus, je suis convaincu de la formidable capacité de réactivité du groupe pour répondre aux besoins sociaux des territoires !

2 Comment définiriez-vous votre poste ?

Tout d'abord, mon rôle consiste à piloter, animer et accompagner les équipes Justice au quotidien.

Nos professionnel.les sont très engagé.es et proposent des accompagnements pluridisciplinaires. Mais **ce n'est pas simple de faire de l'éducatif dans un cadre judiciaire. Il faut accompagner ces postures professionnelles et permettre à nos équipes de donner du sens à leurs missions. De par mon parcours, je connais ces exigences et leurs contraintes : ce sujet sera au cœur de nos réflexions et travaux collectifs.**

Nos dispositifs nécessitent aussi de créer un lien de confiance avec l'autorité judiciaire. Je suis aujourd'hui le principal interlocuteur des administrations centrales, et garant du respect de nos marchés publics, nos procédures, et de la qualité de nos services.

Enfin, je suis également en charge de la structuration et du développement de nos dispositifs sur le territoire national.

3 Les enjeux de l'activité Justice en 2023 ?

En 2023, il faudra continuer de structurer et développer nos dispositifs en se dotant d'outils performants.

En matière d'accompagnement des auteurs de violences conjugales, nous souhaitons accroître notre présence sur le territoire, et **sur le programme « PAIRS », nous envisageons aussi de travailler autour d'autres formes de radicalités** (ultra-droites, mouvements sectaires…)

En interne, l'animation des équipes Justice au niveau national permettra d'assurer les échanges de bonnes pratiques entre professionnel.les et de favoriser la cohésion, essentielle dans nos métiers !

Enfin, **l'activité Justice devra aussi s'ouvrir aux autres expertises du Groupe SOS Solidarités, et tisser des liens au-delà.** Les équipes Justice pourraient être un soutien pour nos établissements, comme nos IML parfois confrontés à des problématiques de protection de l'enfance. La collaboration avec le Groupe SOS Jeunesse me paraît également évidente au vu de nos sujets communs, comme la question des mineurs radicalisés.

Santé des femmes

Au Groupe SOS Solidarités, nous offrons un accompagnement vers l'accès aux droits, aux soins et à l'emploi aux femmes, qui sont particulièrement touchées et plus durablement affectées par la précarité.

Nos actions visent à favoriser leur bien-être physique, psychique et social, afin qu'elles puissent restaurer leur pouvoir d'agir.

Nous accompagnons plus spécifiquement les femmes victimes de violence, et prêtons une attention toute particulière aux enfants.

#En chiffres

2
services

1 730
femmes accompagnées

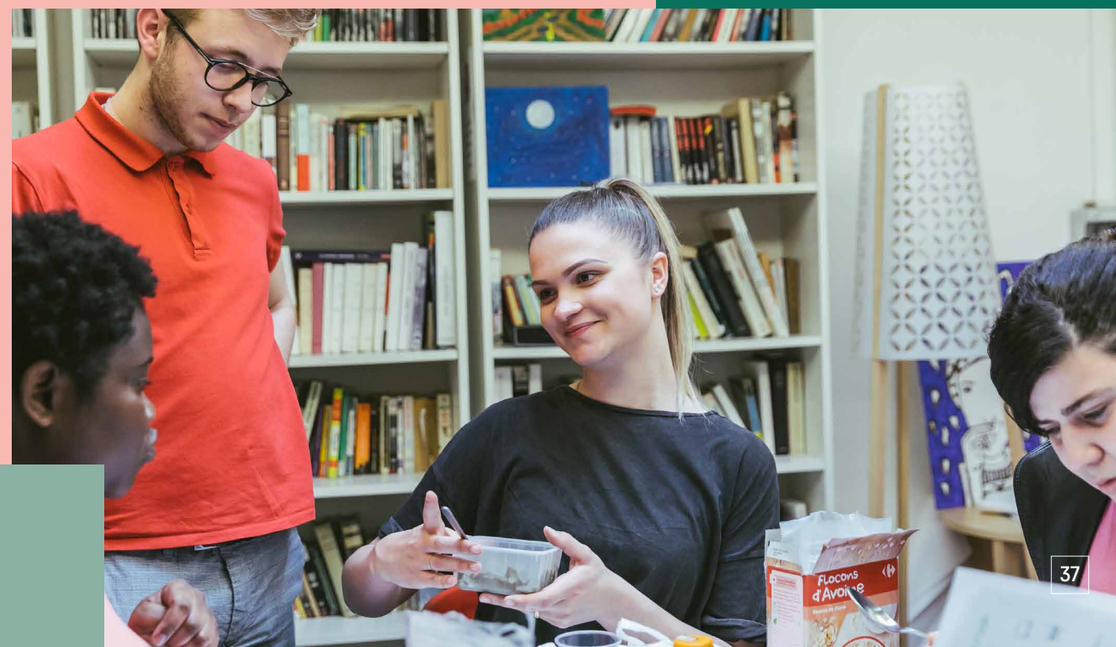

#Zoom sur

Femmes et hébergement d'urgence

En 2022, le Groupe SOS Solidarités a ouvert des places d'hébergement d'urgence spécialement dédiées aux femmes. Tour d'horizon de ces dispositifs :

- A **Bordeaux**, 14 places au **CHU Domercq** sont dédiées à l'hébergement des femmes. Parmi ces places, 4 permettent une mise à l'abri et 10 places sont dédiées à l'urgence accompagnée.
- A **Nice**, le **CHU Pachamama** accueille des femmes en post ou prénatalité dans un hôtel, au cœur du centre-ville niçois. Il propose 24 places pour des femmes enceintes de 7 mois ou avec un nourrisson.
- Au **CADA de Biscarosse**, 5 places permettent l'accueil de femmes victimes de traite humaine (par la prostitution ou le travail) ou de violences conjugales. Les équipes accompagnent ces femmes grâce à un soutien psychologique.
- A **Nîmes**, **Les Capitelles** sont des appartements thérapeutiques pour mères vivant avec une addiction et leurs enfants.

Un cycle de formation dédié aux violences au sein du couple

vu par Lisa Hyacinthe,
Référente nationale Violences faites aux femmes et violences intrafamiliales

« En 2022, nous avons continué le déploiement du cycle de formation "Violences au sein du couple" initié en 2021.

Assurées par les Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) régionaux, ces formations ont été organisées à Paris, Bordeaux, Marseille et Montpellier. **Elles ont pour objectifs principaux de former les professionnel.les du Groupe SOS Solidarités au repérage des situations de violences au sein du couple, et de les outiller pour prévenir les violences et accompagner les victimes.**

Si le module 1 était consacré aux spécificités du repérage, de l'accueil et de l'orientation des victimes, le module 2 déployé en 2022 se consacre aux aspects juridiques des violences dans le couple.

En parallèle, les équipes de l'établissement Assfam du Groupe SOS Solidarités ont permis aux professionnel.les d'Île-de-France d'être formé.e.s à l'accompagnement juridique des femmes étrangères victimes de violences. »

L'égalité pour toutes, l'égalité partout avec le Van Plurielles 61

vu par Inès Révolat,
Référente nationale Égalité des genres

« En 2022, nous avons lancé avec YSOS, association du Groupe SOS Solidarités, le Van Plurielle 61 dans l'Orne. Ce Van parcourt les villages du département, en s'arrêtant sur les places de marché, devant les institutions publiques d'accès aux droits, ou encore dans les cours des collèges et lycées.

Son objectif : sensibiliser aux droits des femmes et à l'égalité de genre, et proposer une première évaluation des situations individuelles qui le nécessitent, avant d'orienter vers les associations pertinentes du territoire. En partenariat avec les acteurs locaux et les mairies, il permet d'effectuer un premier relais vers des populations n'ayant pas toujours accès, ou n'étant pas toujours informées, des accompagnements à leur disposition.

Il traite ainsi de sujets aussi divers que l'égalité professionnelle, la santé des femmes, les violences de genre ou encore la vie sexuelle et affective. »

#Des actions partout en France

À Saint-Pierre-et-Miquelon

Une semaine sur l'égalité des genres et la lutte contre les violences

À la demande de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes de la Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon, le Groupe SOS Solidarités a animé, entre les 7 et 12 mars, **une semaine sur l'égalité des genres et la lutte contre les violences conjugales.**

Au programme : des temps dédiés aux collégien.nes et lycéen.nes pour déconstruire les stéréotypes de genre, des formations à destination des professionnel.les qui accompagnent les auteurs de violences conjugales (travailleur.euses du social, médecins, psychologues, forces de l'ordre…), ou encore des animations grand public avec la représentation d'un théâtre d'improvisation !

Pas de doute, cette semaine internationale dédiée aux droits des femmes a été un véritable temps fort pour les habitant.es de Saint-Pierre-et-Miquelon !

À Marseille

Des ateliers de socio-esthétique au LAM Fontainieu

Prendre soin de ses résidentes : c'est l'objectif de l'équipe du LAM Fontainieu, qui met en place des ateliers de socio-esthétique entre ses murs.

En individuel ou collectif, ces ateliers permettent de favoriser le bien-être, le repos et l'estime de soi. Soin du visage, du corps ou des cheveux : les moments passés avec la socio-esthéticienne du LAM sont synonymes de détente et de plaisir pour les personnes accueillies !

Cet outil d'accompagnement vers la réconciliation avec soi-même permet, entre autres, de lutter contre l'exclusion et de favoriser la réinsertion.

À Nîmes

Une journée de sensibilisation sur les violences faites aux femmes

La Cordée, établissement du Groupe SOS Solidarités, a organisé une journée de sensibilisation aux violences faites aux femmes à Nîmes, destinées aux femmes de l'accueil de jour, de l'hébergement d'urgence et du CSAPA les Capitelles.

Cette journée a été organisée en partenariat avec un Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), qui a animé cet atelier.

Ouvert en 2020, La Cordée est un dispositif qui accompagne les hommes violents, placés sous autorité judiciaire. Grâce à leurs expertises, les différent.es intervenant.es ont abordé des sujets tels que la nature des violences, les outils pour la repérer, et les différents accompagnements et signalements possibles.

Santé communautaire et lutte contre les inégalités

Au Groupe SOS Solidarités, nous accompagnons celles et ceux qui cumulent souvent vulnérabilité et stigmatisation : personnes LGBTI+, travailleur.euses du sexe, en situation de prostitution, d'exil… en proposant une offre de prévention, de promotion de la santé, et d'accompagnement global dédiée aux personnes vivant avec le VIH et/ou une hépatite virale, et aux populations exposées.

#En chiffres

8 274
personnes accompagnées

6 389
personnes accueillies ou reçues en consultation

18 116
personnes touchées par des actions de prévention

5 562
dépistages réalisés

1 128
travailleur.euses du sexe accompagné.es

5 289
personnes accompagnées au Checkpoint

33 000
visiteurs uniques sur le site du Journal du Sida

#Zoom sur

Le Checkpoint ouvre ses portes

En 2022, nous avons inauguré le Checkpoint à Paris. Le Checkpoint est un Centre de Santé Sexuelle d'Approche Communautaire (CSSAC) et un Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) dédiés aux communauté LGBTI+ et aux travailleur·euses du sexe.

Le Checkpoint propose une offre de santé adaptée aux besoins des personnes particulièrement exposées au risque d'IST et aux violences de genre.

Un programme de médiation en santé dédié aux personnes migrantes africaines subsahariennes

2022 a été marquée par le déploiement du programme [Re]PAIRS : une équipe de médiation en santé issue de la pair-aidance, à destination de personnes migrantes africaines subsahariennes en situation de précarité, et particulièrement exposées au VIH.

En effet, l'enquête ANRS Parcours a démontré que 35 et 49 % des immigré.es d'Afrique sub-saharienne vivant avec le VIH s'étaient contaminé.es après leur migration en France. Les femmes, davantage exposées aux violences sexuelles, sont particulièrement touchées.

Face à ce constat, [Re]PAIRS vise à ramener ces personnes vers une offre d'accompagnement en santé, social et juridique, et de travailler à l'accélération de leur installation en France.

Bienvenue à Ovale Citoyen !

En 2022, le Groupe SOS Solidarités a accueilli les activités d'Ovale Citoyen, association visant à développer le sport inclusif.

Née dans le Sud-Ouest en 2018, Ovale Citoyen est une porte d'entrée pour l'activité sportive, l'accès aux soins, l'éducation et l'insertion professionnelle des populations exclues : personnes en situation d'exil, de sans-abrisme, LBGTI+, jeunes sortants de prison ou issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Des permanences juridiques et une aide administrative sont également proposées pour répondre au mieux aux problématiques et besoins des personnes accueillies.

Accompagner vers le soin les personnes LGBTI+ en exil

Dans nos centres d'hébergement pour demandeur.euses d'asiles (CADA et HUDA) en Île-de-France, nous avons mis en place un accompagnement spécialisé vers le soin pour les personnes en exil du fait de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre.

Au cours de l'année, plus de 150 résident.es ont ainsi été sensibilisé.es aux enjeux de santé sexuelle et 134 personnes ont réalisé un dépistage, parmi lesquels 44 % de primo-dépistages.

Dans le cadre de ce projet, l'approche communautaire a pu avoir un bénéfice au-delà de la communauté LGBTI+, en proposant des actions de dépistage plus largement aux personnes accueillies au sein des CADA et HUDA.

#3 questions... à Nicolas Derche,

Directeur national Santé Communautaire

1 Quelques mots sur votre parcours?

Depuis le début de ma carrière, je travaille sur les inégalités sociales de santé qui touchent les personnes en situation de précarité et discriminées à cause de leur couleur de peau, leur situation sociale ou administrative, leur orientation sexuelle, identité de genre...

J'ai commencé comme assistant social à l'hôpital, dans la lutte contre le VIH, puis au sein de l'association Arcat en 2003. Au bout de quelques années, j'ai passé un Diplôme supérieur en travail social puis un DEIS et je suis devenu chef de service du CHRS Buzenval à Paris. Ensuite, j'ai rejoint Le Kiosque Info Sida pour ouvrir Le Checkpoint ; puis je suis devenu chef de service d'Arcat et en ai pris la direction ainsi que celle du Kiosque. En 2019, je suis devenu Directeur régional Santé Communautaire et cette direction est devenue nationale en 2022.

Ce qui me motive avec ce poste, c'est d'agir sur les déterminants de santé de ces communautés discriminées, et de travailler à leur empowerment à la fois individuel et collectif. C'est l'essence même de la lutte contre le VIH : la mobilisation des premier.es concerné.es !

2 Quels sont les principaux enjeux de l'activité?

L'idée, c'est de s'appuyer sur des savoir-faire qui ont été mobilisés par les associations Arcat, Le Kiosque et Altaïr en ce qui concerne l'approche communautaire en santé, et de voir comment cette approche peut être déployée dans des établissements sociaux et médico-sociaux accueillant une grande diversité de publics.

Mon rôle et celui des équipes consiste à **accompagner les établissements du Groupe SOS Solidarités qui ont repéré des besoins sur leurs territoires ou auprès de leurs publics, et qui souhaitent se saisir de l'approche communautaire pour proposer des réponses adaptées à des groupes de personnes ou aux communautés accueillies.**

En 2023, notre priorité sera de développer des actions en dehors de Paris et de l'Île-de-France.

3 Pourquoi l'approche communautaire est-elle importante?

Par principe, les établissements médico-sociaux s'inscrivent dans une approche universaliste. Mais ils peuvent également mobiliser, de manière concomitante et complémentaire, l'approche communautaire qui consiste à proposer des offres et un accompagnement spécifiques aux personnes accueillies, en tenant compte de leurs besoins en santé en lien avec leur parcours et conditions de vie, et en raison des discriminations qu'elles subissent. **L'alliance de l'approche universelle et de l'approche communautaire permet de soutenir un accès effectif aux ressources en santé des personnes qui sont le plus éloignées du système de santé.**

On l'a vu lors de la crise Covid-19 : quand les centres de vaccinations de Seine-Saint-Denis ont ouvert la prise de rendez-vous sur les applications, les premiers créneaux disponibles ont été pris d'assaut par des parisiens ou des habitants des départements limitrophes. Quand on crée de nouvelles ressources en santé, elles sont toujours mobilisées massivement par des personnes qui ont un haut niveau de littératie en santé, qui est étroitement liée aux conditions et aux expériences de vie.

Si on veut faire en sorte que chacun.e puisse accéder aux innovations en santé, on ne peut pas se satisfaire de traiter tout le monde sur un pied d'égalité. Il faut introduire de l'équité, et c'est ce que permet l'approche communautaire.

Le Groupe SOS Solidarités a une diversité d'actions et de publics remarquable, et s'adresse à énormément de communautés différentes : **l'approche communautaire est un vrai levier pour permettre aux personnes que nous accompagnons de prendre soin d'elles et de développer leur pouvoir d'agir !**

8 domaines d'expertise au service d'un parcours global

Abdelka Boumansour
est Directeur général délégué au Handicap et à l'Accompagnement en Santé et membre du COMEX Groupe SOS.

Pascal Fraichard
est Directeur général délégué à la Lutte contre les Inégalités sociales et membre du COMEX Groupe SOS.

Ensemble, ils reviennent sur l'année écoulée et les enjeux qui lient leurs activités.

#L'entretien croisé

Vous occupez tous les deux vos nouvelles fonctions depuis 2022. Quels ont été vos axes de travail prioritaires au cours de l'année écoulée?

AB : En reprenant les Activités Handicap en sus des Activités Justice et Santé Communautaire, il était nécessaire de continuer et de consolider la réorganisation opérée par Alexandra Barrier, en lien avec les objectifs organisationnels du Secteur Solidarités. Cette démarche s'est accompagnée de la rencontre des équipes terrain, notamment autour des projets remportés ces deux dernières années.

PF : Trois axes majeurs ont structuré 2022 : tout d'abord, **le développement des activités existantes**, avec des extensions, des créations de nouveaux établissements et le dépôt d'une réponse au marché public « AGIR », pour l'inclusion socio-professionnelle des bénéficiaires de la protection internationale. **Le deuxième axe a porté sur le renforcement de nos directions décentralisées** : désormais, toutes les régions sont pilotées par une direction régionale. Enfin, nous avons travaillé sur **la montée en compétence et l'accompagnement de nos directeurs.rices régionaux.ales.**

Comment insufflez-vous la transversalité entre vos activités? Un mot sur des démarches ou projets innovants qui ont pu voir le jour grâce à cette approche?

AB et PF : Nous avons plusieurs programmes qui articulent nos expertises communes : santé sexuelle, réductions des risques et dommages (RDRD) liés aux addictions, repérages du handicap dans le champ de la précarité, asile et intégration… **La mise en place de projets de RDRD alcool et tabac, qui a fait l'objet d'une expérimentation dans les établissements Handicap en Île-de-France, s'est par exemple poursuivie au sein du secteur de l'Accueil, Hébergement et Insertion (A.H.I) en 2022.**

Ces programmes nous ont inspiré pour structurer deux nouvelles offres à partir de 2023 : tout d'abord, **une offre autour du repérage et de l'accompagnement des femmes victimes de violences dans nos établissements**, et la nécessaire adaptation des projets d'établissements, des outils d'accompagnement et des partenariats en la matière. Nous envisageons notamment son élargissement auprès de femmes en situation de handicap victimes de violences conjugales.

La deuxième offre portera sur **la remobilisation vers l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail, notamment les personnes en situation de handicap.** Pour cela, nous pourrons nous inspirer de plusieurs expériences en cours. Ce programme viendra compléter nos dispositifs d'accompagnement.

La transversalité est aussi un sujet qui nous inspire dans la structuration de notre pilotage régional. Dans certaines régions comme PACA ou la Nouvelle-Aquitaine, les DR pilotent des établissements relevant des activités des deux directions générales déléguées. **La mise en place de séminaires regroupant l'ensemble des Directions Régionales et Territoriales au sein du Secteur Solidarités permet aussi l'acculturation aux différentes activités, et favorise les réflexions sur les grands sujets transversaux !**

Le développement du pouvoir d'agir est un engagement fort au sein du Groupe SOS Solidarités. Un exemple d'action menée dans vos activités pour favoriser l'implication des personnes accompagnées?

AB : Nous sommes toutes et tous convaincu.es de la nécessité impérieuse de renforcer la participation des personnes accueillies dans nos établissements. Plusieurs établissements avaient engagé des actions en ce sens, mais aussi des actions auprès des aidant.es. Nous avons saisi l'opportunité que présentait un appel à projet de la CNSA pour accélérer l'effectivité de la participation des personnes accueillies au sein de ces établissements, en utilisant des méthodes et outils à même de garantir une démarche itérative et collaborative !

PF : Dans le cadre de notre programme FRRAP, qui propose aux équipes du secteur de l'A.H.I la mise en place de projet de RDRD dans les établissements, les personnes accueillies ont été consultées pour retenir certains projets (mise en place d'espaces de convivialité dans les CHRS, gestion de l'accès à l'alcool dans les établissements…) Nous avons également demandé que les résident.es s'impliquent dans les Journées Portes Ouvertes organisées en 2023, et prennent place dans l'accueil des visiteurs !

Accompagner les territoires au quotidien

Amaëlle Penon est Directrice générale adjointe déléguée au Handicap.

Jean-François Maruszyczak est Directeur général adjoint délégué à la Lutte contre les inégalités sociales.

Ensemble, ils reviennent sur leur parcours, leurs nouvelles missions et les enjeux qui lient leurs activités.

#L'entretien croisé

Pouvez-vous me dire quelques mots sur votre parcours ?

AP : J'ai commencé mon parcours dans la coopération internationale entre les hôpitaux du Nord et du Sud. **J'ai tout de suite voulu m'orienter sur le sujet du handicap et de l'inclusion, car je souhaitais contribuer à ce mouvement de société.** J'ai travaillé pendant 15 ans au sein d'organismes gestionnaires privés non lucratifs, agences d'Etat et fédérations des secteurs médico-sociaux et sanitaires, avant de rejoindre le Groupe SOS en tant que DGA déléguée au Handicap et à l'Accompagnement en Santé en avril 2021. J'étais curieuse de découvrir l'association de l'intérieur, et je ne suis pas déçue !

JFM : Mon parcours s'inscrit dans le champ de l'économie sociale et solidaire. J'ai travaillé pendant vingt ans chez Emmaüs, à la direction générale de structures d'insertion par l'activité économique en Bretagne, puis en tant que Directeur général de la Fédération Emmaüs France. J'ai rejoint le Groupe SOS en tant que DGA délégué à la Lutte contre les inégalités sociales en fin d'année 2022. Je souhaitais découvrir de nouvelles activités et faire un pas de côté, toujours dans le domaine de la solidarité, mais au sein d'un environnement différent !

Comment définiriez-vous vos postes ?

AP : Je dirais que mon poste s'articule autour de 3 missions principales : la gestion des établissements, le management des directions régionales et territoriales et la mise en œuvre de la stratégie du Groupe SOS Solidarités.

JFM : Pour ma part, je vis moins le pilotage d'établissements, c'est la petite différence. Par contre, je rejoins Amaëlle sur la question de l'accompagnement des DR et DT. Sur mon secteur, il y a beaucoup de création d'établissements, de nouvelles activités, de nouveaux collègues et de jeunes professionnel.les dans leur fonction : cela signifie un développement et une structuration permanents !

AP : C'est très juste, et dans ce sens, **l'une de nos missions est de soutenir l'évolution des pratiques professionnelles et les montées en compétences, pour que la stratégie nationale soit bien ancrée dans la réalité du terrain.** Sur mon activité, cela s'articule autour des questions suivantes : comment accompagner la diversité des publics, quelles que soient les manifestations du handicap, la période de la vie et les difficultés sociales et de santé qui peuvent y être associées ? Comment garantir la participation des personnes accompagnées et leur proposer d'autres modes de vie ?

JFM : En fait, nous avons tous les deux un rôle de liant, entre les fonctions supports, la direction générale et les directions régionales. On est dans cet interstice-là, pour mettre de l'huile dans les rouages et proposer un accompagnement quotidien et personnalisé. Cela nécessite de faire preuve de souplesse, et d'être à l'écoute des uns et des autres.

Quels seront les enjeux de vos activités pour 2023?

AP : Le défi RH va se poursuivre en 2023, pour attirer les bons profils et les garder quel que soit le type de poste. **Nous continuerons également à nous engager pour la transition inclusive, et pour répondre aux autres défis sociétaux comme celui de l'aidance.** Une pilote nationale a été nommée pour développer l'accompagnement des aidants en 2022. Nous avancerons également sur la stratégie nationale autisme et la mise en œuvre des annonces faites lors de la conférence nationale handicap. Ainsi, nous travaillerons avec les expert.es de l'école inclusive pour favoriser l'accès à l'apprentissage en milieu ordinaire, et créerons des plateformes pour faciliter le diagnostic du handicap dans les territoires. En somme, **nous continuons de favoriser l'accès à la citoyenneté des personnes en situation de handicap, en lien avec notre plaidoyer lancé en 2021 !**

JFM : La question du recrutement sera aussi importante sur les activités de Lutte contre les inégalités sociales. **Nous devrons également développer nos plaidoyers sur des sujets d'actualité : loi Asile Immigration, France Travail, loi du plein emploi… Notre mobilisation aura vocation à porter des propositions fondées sur notre expertise de terrain, pour répondre aux besoins des personnes accompagnées au quotidien.**

Aussi, nous souhaitons développer nos actions en faveur de la remobilisation par l'activité, un sujet qui fait partie de mon expérience professionnelle. Historiquement dans le secteur de l'AHI, la question de l'emploi se pose après avoir levé tous les freins annexes. **Aujourd'hui, on change de paradigme : l'emploi peut être un accélérateur de particules, pour permettre aux personnes accompagnées de se remobiliser.** Des expérimentations sont déjà mises en œuvre au sein de l'association, et une matinée de rencontre aura lieu au mois de juin avec le secteur Transition écologique. Un sujet que nous pourrons aborder de manière transverse avec Amaëlle !

AP : Totalement. **Pour l'emploi des personnes en situation de handicap, il s'agira de réaffirmer que l'utilité sociale ne se détermine pas uniquement par la valeur travail :** il faut permettre à chacun de travailler, quelles que soient ses capacités, sans que cela ne soit déduit de l'Allocation aux Adultes Handicapés. Il faut également avancer sur la question de l'accès au bénévolat des personnes en situation de handicap, qui permet d'apporter à la société différemment.

JFM : La remobilisation par l'activité peut prendre différentes couleurs, à partir du moment où c'est un choix de la personne, sans contrepartie ou obligation. **C'est le fondement de l'approche rétablissement : susciter et accompagner les envies, sans préjuger des capacités de chacun !**

Horizon 2025

Dans le sillage des concertations «Horizon 2025» menées au sein du Groupe SOS en 2021, le Groupe SOS Solidarités a lancé une démarche participative auprès de ses acteurs et partenaires, pour définir ses orientations et sa stratégie de secteur.

#L'entretien

avec Chantal Mir,

Directrice générale du Groupe SOS Solidarités
et membre du COMEX Groupe SOS

Comment a été construite la démarche «Horizon 2025» au sein du Groupe SOS Solidarités et quelle était son ambition?

En 2021, des concertations ont été menées à l'échelle du Groupe SOS pour définir sa stratégie à Horizon 2025. Nous avons eu à cœur de compléter ce travail par une démarche interne, pour décliner ces orientations au secteur Solidarités.

L'objectif ? Faire évoluer notre organisation et redéfinir ensemble nos ambitions et priorités, pour mieux répondre aux besoins des publics que nous accompagnons et aux enjeux de notre société.

Pour cela, nous nous sommes appuyés sur des temps de rencontres, des contributions écrites individuelles ou collectives, ou encore sur le baromètre social envoyé à l'ensemble des salarié.es du Groupe SOS. De toutes ces réflexions, témoignages et idées est née la démarche « Horizon 2025 Solidarités », qui a été approuvée par le Directoire ainsi que notre Assemblée générale.

Au quotidien, les équipes ont pu s'approprier cette feuille de route, et la font vivre aujourd'hui dans leurs établissements et services, au profit des personnes accompagnées !

De cette démarche collective, des thématiques prioritaires ont émergé pour le secteur Solidarités. Pouvez-vous nous en dire plus?

A Horizon 2025, nous avons dégagé 5 thématiques prioritaires, pour nos établissements mais aussi comme axes de développement pour notre association : **l'égalité des genres, l'accompagnement des personnes concernées par les violences, la santé mentale, l'accès à l'emploi et au logement, et enfin l'accès à la culture et au sport.**

Sur le terrain, de nombreuses initiatives ont vu le jour ces dernières années pour répondre à ces enjeux, mais nous souhaitions aller plus loin et en faire de véritables priorités pour toutes et tous. **Ces sujets s'inscrivent pleinement dans nos activités ; ils doivent se penser de manière transverse et guider nos travaux collectifs pour être à la hauteur des défis en la matière.**

Au programme : formation des équipes à ces questions, structuration des dispositifs existants, partages d'expériences et de bonnes pratiques entre professionnel.les, développement de nouvelles réponses en lien avec les besoins repérés sur le terrain…

Le pouvoir d'agir et la transversalité ont été définis comme deux principes d'action au cœur du Groupe SOS Solidarités. Pourquoi est-il crucial de renforcer cette approche dans nos établissements et services?

Pour répondre au défi des parcours sans rupture, il nous faut croiser nos savoirs et nos regards pour proposer un accompagnement global aux personnes accueillies, qui présentent souvent plusieurs vulnérabilités.

Pour cela, nos 8 briques d'expertises sont une vraie force : nos équipes peuvent **apporter des réponses adaptées, coordonnées, souvent inédites, pour assurer une prise en charge globale des besoins des personnes et la mise en œuvre de parcours fluides.** Il faut cultiver cette transversalité pour continuer à répondre aux enjeux de solidarités dans notre société.

Concernant la participation des publics, **il faut aller plus loin que la loi de 2022,**

et favoriser l'implication directe des personnes dans leur accompagnement et dans le fonctionnement même de nos établissements. En 2022, 92 % des activités organisées dans nos structures ont été à l'initiative des personnes accompagnées, et 78 % des projets personnalisés ont été co-construits avec elles : c'est la preuve que le travail engagé autour de la qualité de l'accompagnement porte ses fruits !
Le développement de la pair-aidance, ou encore l'initiative « Vivre chez moi en établissement » déployée dans nos établissements handicap, sont de beaux exemples de ce dont nous sommes capables. **Des progrès restent à faire pour que les personnes accueillies puissent être pleinement actrices de leur accompagnement, faire valoir leurs droits et leurs envies… mais nous pouvons être fier.es du chemin déjà parcouru** !

Avec l'Équipe Projet

Développer de nouvelles solutions pour répondre aux besoins de nos publics et faire évoluer nos pratiques.

#Les membres de l'équipe

Emilie Pourtalet, Responsable de l'équipe Projet et Référente nationale Handicap et Sport

Inès Révolat, Référente nationale Égalité des genres

Quentin Dubourg, Référent national Addictions et Inclusion sociale

Lisa Hyacinthe, Référente nationale Violences faites aux femmes et Violences intrafamiliales

#Des projets phares

La mise en route du Van Plurielles 61 dans l'Orne **(voir p° 38-39)**

Le bénévolat des personnes en situation de handicap dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 **(voir p° 30-31)**

La formation des professionnel.les de l'Accueil, Hébergement, Insertion à la réduction des risques en addictologie **(voir p° 14)**

Le cycle de formation «Violences au sein du couple» **(voir p° 38)**

#3 questions à...

Emilie Pourtalet,

Responsable de l'équipe Projet et référente sur l'activité Handicap et le Sport

1 Quelles sont les ambitions et les principales missions de l'équipe Projet?

L'équipe Projet a été constituée avec l'ambition de doter notre organisation d'une ressource structurée et dédiée au développement de projets.

Par projet, on peut aussi bien entendre les chantiers stratégiques en lien avec notre feuille de route Horizon 2025, des programmes ad hoc imaginés pour anticiper ou répondre à des besoins nouveaux, ou encore des initiatives nées sur le terrain et qui ont un fort potentiel d'essaimage.

Nous sommes donc là pour concevoir et imaginer de nouveaux projets et participer ainsi à la transformation de notre offre, mais également pour accompagner, aider à structurer et à modéliser des initiatives conçues de manière plus empiriques. En bref, **notre objectif est de contribuer à améliorer et diversifier les accompagnements proposés, et de faire évoluer nos pratiques.**

2 Comment travaillez-vous sur les projets en lien avec les équipes sur le terrain?

Aujourd'hui chaque membre de l'équipe Projet travaille étroitement avec les équipes sur le terrain. Qu'il s'agisse de répondre ensemble à des appels à projet, de co-animer des programmes dans les territoires, ou de concevoir des nouvelles réponses à partir de constats faits par elles. Il va s'agir maintenant de structurer cette collaboration pour la rendre plus lisible, plus fluide et donc encore plus efficace !

Nous travaillerons notamment la transversalité de nos approches grâce à l'hybridation de dispositifs, et veillerons à imaginer ensemble des solutions pour rendre plus effective la participation des usager.es dans nos organisations.

3 Quels seront les principaux défis de l'équipe pour 2023?

L'équipe venant d'être créée, notre premier défi est bien sûr de créer un collectif, d'en élaborer son mode de fonctionnement et d'en définir le périmètre d'intervention.

Pour cela, nous pouvons nous appuyer sur la feuille de route proposée par notre direction générale, qu'il va maintenant s'agir de concrétiser en termes d'organisation, de nouveaux outils et d'objectifs partagés.

Nous aurons aussi pour objectif de poursuivre et de nourrir la dynamique des chantiers identifiés dans le cadre de notre stratégie à Horizon 2025, et de mettre nos expertises à disposition des directions régionales, territoriales et des établissements.

Avec la Direction des Ressources Humaines

Faire face aux nouveaux enjeux d'attractivité, de fidélisation et d'évolution des compétences.

#Nos actions 2022

Pour une politique RH inclusive

En novembre 2022, nous avons signé une convention avec l'AGEFIPH : un partenariat qui a débuté plusieurs mois auparavant avec une phase de diagnostic. Un cabinet spécialisé a analysé les données relatives à l'emploi des salarié.es en situation de handicap dans nos structures et a établi un état des lieux qualitatif autour de l'appréhension du sujet handicap par un échantillon représentatif de nos collaborateur.rices.

Nous avons ensuite travaillé avec l'AGEFIPH pour identifier les actions que nous serions en capacité de mener sur 3 ans, et celles nécessitant un co-financement de leur part, autour des axes suivants : **sensibilisation, formation, communication, embauche, gestion des carrières, maintien dans l'emploi et recours au secteur adapté et protégé.**

Nous avons ainsi débouché sur un plan d'action triennal de plus de 600 000 €, financés à 50 % par l'AGEFIPH, qui nous permettra notamment de co-financer **la création d'un poste de « Responsable mission handicap et santé au travail ».**

Pour la prévention des risques professionnels

Conscients que notre secteur d'activité est générateur d'usure professionnelle, **nous avons souhaité travailler sur le sujet de la prévention des risques professionnels, de l'usure professionnelle et de la pénibilité au travail avec nos organisations syndicales représentatives.** Nous avons conclu un accord d'entreprise comprenant les volets suivants :

- La sensibilisation et formation de tous les acteurs internes sur la prévention des risques professionnels.
- La formation dans chaque établissement d'un binôme dédié aux premiers secours en santé mentale.
- La mise en place d'outils de prévention au niveau de chaque CSSCT : le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRIPACT), un process d'analyse des arrêts de travail, un tableau de bord spécifique…
- Le repérage des situations d'usure professionnelle et la mise en place de mesures d'accompagnement pour les collaborateur.rices concerné.es.
- Des actions relatives aux risques psychosociaux et à la pénibilité : accompagnement psychologique, prévention du harcèlement, suivi des départs, dispositions relatives au travail de nuit…

Pour l'attractivité de nos métiers

2022 a également été marquée par la nécessité de répondre au besoin de reconnaissance de nos collaborateur.rices, dans un secteur qui est de moins en moins attractif.

Nous nous sommes efforcés de leur montrer notre mobilisation auprès des financeurs et des fédérations, pour obtenir l'élargissement du Ségur au métier du social, mais également la revalorisation des salaires. **En interne, nous avons pris la décision d'élargir les différents Ségur à des structures non éligibles et/ou à des professionnel.les non concerné.es,** dès lors que ces dernier.es étaient à plus de 50 % dans l'accompagnement.

Nous avons également **mis en place une prime d'embauche pour nos métiers en tension**, afin de répondre à nos problématiques de recrutement. **Pour les salarié.es en poste, nous avons établi une prime de fidélisation et rendu les mobilités internes plus attractives.** Il était important pour nous de montrer que nous savons reconnaître l'implication dans le temps de nos collaborateur.rices, et la mobilisation face aux situations d'urgence (ouvertures dispositifs Ukraine ou remplacement d'urgence dans les zones sinistrées).

#En chiffres

Pour l'association (hors filiales) :

3 511 salarié.es (3 290,12 ETP), dont 2 546 Femmes / 965 Hommes

84/100 l'index égalité Femmes-Hommes

41,13 l'âge moyen

5,09 ans le taux moyen d'ancienneté

3,47 % le taux d'emploi de salarié.es en situation de handicap

117 alternant.es

Pour le secteur Solidarités :

4 884 salarié.es (4 445 ETP)

#3 questions à...

Béatrice Riccardi,

Directrice des Ressources Humaines

1

Quels ont été les axes de travail de la Direction des Ressources Humaines en 2022?

3 axes de travail prioritaires ont été poursuivis par la DRH cette année :

- **L'attractivité,** à travers nos travaux sur les sujets de revalorisation, reconnaissance, conditions de travail, évolutions et formations.
- **La définition de notre politique handicap,** car nous souhaitons devenir exemplaire sur ce sujet et en faire un élément de notre marque employeur. Dans cette optique, un poste de « Responsable Mission handicap et santé au travail » a été créé.
- **La nécessité de structurer notre équipe pour faire face au développement** constant de notre secteur et **aux priorités que nous nous sommes fixées.**

Aussi cette année, **nous avons créé dans l'équipe RH deux postes de direction adjointe : l'une au développement RH,** car nous avons depuis toujours un engagement fort en termes de formation et d'évolution de carrière de nos collaborateur.rices ; **l'autre aux relations sociales,** car le Groupe SOS Solidarités s'est toujours appuyé sur le dialogue social pour mettre en œuvre ses grandes actions. En 2022, 6 accords d'entreprise ont ainsi été signés lors des négociations annuelles.

2

Le secteur du médico-social connaît d'importantes difficultés de recrutement. Quels sont les engagements et réponses du Groupe SOS Solidarités pour faire face à ces enjeux d'attractivité?

Notre secteur connait depuis la crise Covid un désengouement et subit la concurrence du public et/ou du sanitaire. Nous sommes sur des métiers difficiles physiquement et psychologiquement, pour lesquels s'ajoutent des contraintes organisationnelles (tels que des horaires en décalés ou de week-end), qui ne sont pas compensées par des rémunérations attractives.

Parce que nous sommes conscients de ces sujets, **nous avons travaillé d'une part sur la santé au travail, la prévention de l'usure professionnelle et le maintien dans l'emploi de nos collaborateur.rices, et d'autre part sur les axes de revalorisation.**

Nous essayons notamment de travailler sur les catégories professionnelles « oubliées du Ségur ». Nous réfléchissons à la prise en compte dans les rémunérations des périmètres d'intervention et des contraintes, mais également à la valorisation de ces métiers via la formation, en permettant des VAE accompagnées et/ou renforcées pour les personnels sans qualification ou peu qualifiés.

Enfin, il est impératif que nous travaillions sur notre marque employeur, afin de mettre en avant **nos engagements RH : la valorisation des professionnel.les, leur montée en compétences, leur accompagnement social, psychologique, familial ; un recrutement inclusif et laissant la place aux jeunes via l'alternance, mais surtout la garantie d'un métier qui ait du sens !**

3

Quels seront les défis et les projets phares de la Direction des Ressources Humaines pour l'année à venir?

2023 et les 3 années à venir seront consacrées en partie à la mise en œuvre des actions posées en 2022, à savoir :

- **La mise en route du plan d'action Handicap,** qui reposera en priorité sur le développement de la sensibilisation et de la communication auprès des collaborateur.rices en 2023.
- **Le déploiement de la politique de prévention de la santé au travail,** à travers les nouvelles instances représentatives du personnel suite aux élections professionnelles.

2023 sera également une année de **développement des 10 compétences managériales clés de nos cadres hiérarchiques,** avec l'identification des axes de travail pour une meilleure appropriation.

Ce sera enfin le déploiement du **2ème baromètre social,** qui nous permettra de mesurer l'impact de nos actions en matière de reconnaissance au travail et d'organisation, sujets sur lesquels les salariés avaient les plus fortes attentes en 2021 ! Les résultats nous permettront d'identifier de nouveaux axes de progrès.

Avec la Direction Qualité et Accompagnement à la santé

Pour faire en sorte que les personnes accueillies soient actrices de leur accompagnement.

#Nos actions 2022

Structurer la Direction Qualité

En 2022, nous avons structuré la Direction Qualité et mené des réflexions avec l'ensemble des professionnel.les dédié.es à la qualité, en toute transversalité.

Une direction nationale, pilotée par 2 Directrices aux compétences complémentaires, a été mise en place. Le recrutement d'une Responsable Qualité nationale a également permis de venir en soutien aux territoires dépourvus de ressources dédiées à ce jour.

Cette année, la priorité a été donnée aux thématiques de **la bientraitance et la participation des personnes accompagnées, fils conducteurs de nos actions.**

Déployer une démarche de bientraitance

Aujourd'hui, la bientraitance est au cœur de la démarche d'amélioration de la qualité de l'accompagnement des personnes accueillies. Il est essentiel pour chaque établissement et service de déployer sa démarche de bientraitance.

Dans cette optique, **nous avons travaillé à la création d'un Livret de la Bientraitance en fin d'année. Ce support a été pensé comme un socle pour initier une réflexion continue de la part des équipes et de l'encadrement sur des pratiques et des situations rencontrées au quotidien.** Il est à destination de tou.tes les professionnel.les, et regroupe plusieurs fiches thématiques pour faciliter son utilisation, ainsi que des grilles d'auto-évaluation. Nous prévoyons de le diffuser dans tous nos établissements et services en 2023.

Accompagner la réforme de l'évaluation

Fin 2021, **une réforme conséquente des évaluations des établissements et services sociaux et médico-sociaux de la Haute Autorité de Santé** nous a conduit à mener une réflexion de fond sur la méthode et la préparation des établissements et services.

La priorité de la Direction Qualité a été de retravailler les procédures et outils en lien avec les évaluations, et de sensibiliser les directions aux enjeux de cette réforme pour que les établissements et services soient préparés au mieux, et puissent mener ces évaluations.

Afin de sensibiliser les établissements à la compréhension de cette nouvelle réforme et des modalités d'évaluation, des webinaires dédiés ont été proposés. D'une part, un webinaire animé par la HAS a rassemblé les secteurs Jeunesse, Seniors et Solidarités. D'autre part, un webinaire a été présenté par la Direction Qualité pour décrire la déclinaison des modalités d'évaluation pour le Groupe SOS Solidarités. Un kit d'évaluation accompagné d'une boîte à outils a été mis à disposition des établissements pour les accompagner dans le déploiement et l'appropriation des démarches d'auto-évaluation et d'évaluation dans le nouveau format HAS.

Également, les Directions Qualité des secteurs Jeunesse, Seniors et Solidarités ont mutualisé un appel à concurrence des organismes d'évaluation pour les établissements soumis à évaluation dès 2023.

La procédure d'audit a également été réajustée **en lien avec les exigences du référentiel national HAS et les nouvelles méthodes des évaluations**, pour permettre de répondre au mieux aux attentes des directions et aux enjeux de ces nouvelles évaluations. Dès 2023 et en lien avec les arrêtés de programmation des établissements, des audits système portant sur les 18 critères impératifs du référentiel sont planifiés et se déploieront pour préparer les établissements à leur visite d'évaluation.

Ce nouveau format d'audit soumis à expérimentation fera l'objet d'ajustements en fonction des retours d'expérience.

#En chiffres

La sensibilisation des professionnel.les

78 % des professionnel.les sont sensibilisé.es à la démarche Qualité et Gestion des risques

78 % des professionnel.les connaissent les modalités de recueil des réclamations et des plaintes des personnes accueillies

87 % des professionnel.les connaissent les modalités de déclaration des événements indésirables

L'implication des personnes accompagnées

92 % des activités sont organisées à l'initiative des personnes accompagnées (4 % toujours, 38 % souvent et 50 % parfois)

74 % des personnes accueillies sont consultées dans la mise en place des outils

78 % des projets personnalisés sont co-construits avec les personnes accompagnées

70 % des personnes accompagnées participent aux réunions les concernant

La gestion des événements indésirables

1 873 déclarations d'événements indésirables dont 31 déclarations « alerte crise »

73 % de déclarations clôturées

#3 questions à...

Sophie Rossignol et Shérazade Khinache,

Directrices Qualité - Gestion des risques et Accompagnement en santé

1

Comment animez-vous la démarche qualité auprès des établissements?

Après plusieurs années de crise sanitaire, nous avons particulièrement à cœur d'être au service des établissements pour (re) donner du sens à la démarche qualité !

En effet, la qualité est un enjeu majeur dans le secteur Solidarités, et elle doit être au cœur de l'accompagnement de nos publics. Pour cela, nous pouvons notamment compter sur nos 14 référent.es régionaux.ales Qualité Qualité !

Pour être au plus près des professionnel.les, nous avons notamment mis en place des webinaires pour aborder ensemble des sujets-clés (comme les nouvelles modalités de la réforme des évaluations par exemple), ou encore une newsletter dédiée : « La Minute Qualité ».

Notre priorité est d'être un soutien technique, avec les responsables et chargé.es qualité en région, auprès des directions et des équipes pour apporter des réponses claires et fiables avec ce principe d'adaptation pour chaque situation.

Impulser la Minute Qualité

Pour communiquer et informer les établissements et services des dernières actualités, de conseils et des mises à jour sur les différents sujets portant sur la qualité de l'accompagnement et la gestion des risques, La Minute Qualité (LMQ) est désormais mise en place tous les trimestres.

La Minute Qualité est également le moyen de faire appel aux contributions des établissements et services au sujet de leurs besoins, leurs attentes ou toute question concernant le déploiement de la démarche d'amélioration continue dans les pratiques.

2

Le secteur social et médico-social connaît de nombreuses réformes actuellement. Comment accompagnez-vous ces réformes?

La Direction Qualité accompagne ces réformes au sein des établissements et services du Groupe SOS Solidarités, avec un enjeu de restituer le sens que le législateur a souhaité leur donner. **Outre cette sensibilisation nécessaire, nous sommes là pour adapter nos procédures et nos outils afin de répondre à ces exigences.**

Par exemple, la réforme de l'évaluation a mis en évidence des besoins spécifiques, notamment en matière d'hygiène et de sécurité d'accompagnement, qu'il nous faut combler.

De la même manière, la réforme des Conseils de la Vie Sociale nous engage à mener collectivement des réflexions au sujet de la participation et du pouvoir d'agir des personnes accompagnées. La volonté de dépasser la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 pour passer à une véritable implication des personnes accompagnées dans la vie des établissements est une priorité forte de notre stratégie à Horizon 2025.

En septembre 2022, la journée des cadres nous a rassemblé autour d'interventions inspirantes de professionnel.les et d'expert.es du secteur social et médico-social, spécialistes des questions de participation des personnes accueillies. Autant de réflexions et d'échanges pour nous inspirer, susciter l'envie, nous alimenter avant d'initier des démarches de co-construction avec les personnes accompagnées ! Une thématique sur laquelle nous travaillons actuellement, et qui fera, elle aussi, l'objet d'un Livret à destination des professionnel.les.

3

Les principaux défis de la Direction Qualité en 2023?

En 2023, nos ambitions sont nombreuses ! Nous souhaitons notamment :

- **Finaliser la structuration de la Direction Qualité**, notamment par la diffusion du manuel qualité revisité.
- Poursuivre l'organisation et la structuration de la gestion des risques.
- **Poursuivre les travaux sur la participation des personnes accompagnées**, avec l'élaboration d'un Livret sous le même format que celui sur la bientraitance.
- **Poursuivre le travail engagé sur la douleur**, avec pour objectif d'améliorer la prise en charge de la douleur pour les personnes accompagnées.
- **Faire le bilan de la première année des évaluations** et poursuivre l'accompagnement des établissements et services sur cette démarche d'évaluation.

Avec la Direction de la Performance

Optimiser notre organisation et favoriser la transversalité au sein de l'association.

#L'action phare de 2022

La réalisation d'un audit organisationnel

En 2022, le Groupe SOS Solidarités a connu un contexte de réorganisation important, par activités et par territoires, pour répondre aux besoins de proximité, d'expertises métiers et d'agilité.

Dans ce cadre, un audit organisationnel a été mené par la Direction de la Performance. Une soixantaine d'entretiens ont été réalisés auprès des directions générales, régionales et territoriales ; des directions supports et de fonctions centralisées ou déconcentrées. Les directions d'établissements ont également été consultées. Les résultats de cet audit ont donné naissance à un premier rapport, qui a été présenté à l'ensemble des parties prenantes.

Ce rapport a permis d'identifier des organisations cibles, notamment pour l'opérationnel, de relever des points forts et des axes d'amélioration. Des propositions sur le fonctionnement associatif du Groupe SOS Solidarités sont venues compléter celles établies par les directions générales et directions supports.

#En chiffres

60
entretiens menés

109
directions d'établissements et services interrogés

83
propositions effectuées

#3 questions à...

Grégory Lagrange,

Directeur de la Performance

1 Quel est votre parcours au sein du Groupe SOS ?

C'est la lutte contre le VIH-Sida, sujet que je connaissais bien et pour lequel je m'investissais depuis mon adolescence, qui m'a fait rejoindre le Groupe SOS.

J'ai intégré notre association filiale Arcat en juillet 2012 en tant que Chef de service. Deux ans plus tard, on m'a confié la Direction du FAM Maraîchers à Paris, pour préparer son ouverture. Cet établissement accueille des personnes vieillissantes en situation de handicap psychique. Jusqu'en 2019, j'ai piloté et développé ce foyer avec l'extension de places en diffus et la création d'un SAMSAH adossé.

Ensuite, je suis devenu Directeur des opérations et de l'offre Handicap. J'intervenais notamment en supervision des établissements dans les régions Grand Est, Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire, Occitanie et Guyane, avant de prendre mes fonctions actuelles en janvier 2022.

2 Comment définiriez-vous votre nouveau poste ?

La performance peut s'analyser sous un angle économique, mais elle peut aussi s'évaluer sous un angle extra-financier : organisationnel, en termes d'impact social, environnemental ou d'objectifs associatifs, métiers et activités.

Dans mon poste, j'accompagne en priorité l'organisation associative, la décentralisation et la réorganisation territoriale. **J'ai pour mission de concevoir, développer et animer le système de pilotage de l'association, ainsi que les systèmes de reporting et contrôles associés**. Également, j'identifie et je peux accompagner des projets favorisant la transversalité des actions sur notre secteur. Enfin, je formalise avec la direction générale, les directions régionales et territoriales, et en lien avec les directions supports, les besoins en termes de pilotage, méthodes et procédures.

Je contribue ainsi à la réalisation et au suivi des projets d'optimisation de la performance de l'organisation. **Ce sont des missions d'observateur, de révélateur des besoins et des évolutions, de facilitateur entre les personnes et les services, et d'organisateur.**

3 Quels seront les défis et projets phares de la Direction de la Performance pour l'année à venir ?

Suite aux évaluations réalisées l'année dernière, un premier plan d'actions associatif sera édité et mis en œuvre. J'assurerai son suivi et sa mise à jour, en lien avec notre direction générale, nos directions supports et directions opérationnelles.

Je piloterai et coordonnerai également l'édition d'un « Guide de Direction d'établissement du secteur Solidarités » : un projet ancien au sein de la maison, que nous souhaitons concrétiser pour cette année 2023. En effet, les questions de lisibilité de notre organisation, de compréhension de notre fonctionnement et de connaissance de nos procédures et méthodes sont prégnantes aujourd'hui.

Enfin, un autre chantier doit être rouvert : **celui de l'optimisation de nos systèmes de reporting et contrôles associés, et de mesure de notre impact.**

Avec la Direction des Systèmes d'Information

Accompagner la transformation numérique de nos activités.

#Nos actions 2022

La refonte du Dossier Usager Informatisé

En 2022, la DSI a lancé le projet le Dossier Usager Informatisé (DUI) Livia de Solware, qui se poursuivra jusqu'en 2024.

Plus ergonomique et moderne que le DUI actuel, ce nouveau logiciel permettra de faire de l'interopérabilité avec les outils ressources proposés par l'Agence du Numérique en Santé : Identité Nationale de Santé (INS), Dossier Médical Partagé (DMP), Messagerie Sécurisée en Santé (MSS), ou encore Espace Numérique de Santé (ENS). L'objectif étant d'**ouvrir complètement l'accès du DUI à la personne accompagnée, via une interface simple d'utilisation, pour qu'elle soit au cœur de son accompagnement** et dotée des mêmes ressources que l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement.

Le déploiement de nouveaux outils

De nouveaux projets ont été lancés courant 2022 pour renforcer et sécuriser les activités des établissements. **Un outil automatisant la production de la facturation et un nouvel outil de gestion des temps, permettant la gestion des plannings salariés, ont été déployés durant l'année.** Une étude sur le changement des outils comptables et financiers de l'association a également été réalisée.

#En chiffres

7
projets nationaux portés par la DSI

31
établissements Handicap formés au nouveau DUI

#3 questions à...

Marc Briffaud,

Directeur des Systèmes d'Information

1 2022 a été marquée par de nombreuses cyberattaques dans le secteur ESMS[1] : comment intégrez-vous ce risque dans votre feuille de route ?

Dès la mise en place de la DSI Solidarités en 2021, nous avons intégré dans notre feuille de route la nécessité de monter en maturité sur la gestion de la Sécurité de notre système d'information (SI).

En coordination avec les actions menées par le Groupe SOS Solidarités, des travaux préparatoires sont menés pour **mettre à niveau la Sécurité du système d'information (SSI) des établissements,** avec pour objectif de centraliser l'administration de la sécurité de leurs réseaux et de mettre en conformité les actions d'infogérance de nos prestataires informatiques.

Aussi, nous renforçons nos compétences au sein de la DSI avec l'arrivée prévue en 2023 d'un Référent IT, qui prendra en charge opérationnellement ces dossiers.

2 Comment déclinez-vous ce plan d'action SSI auprès des établissements ?

Nous allons à la rencontre des établissements pour établir des audits de leur système d'information, afin de compléter un état des lieux sur l'infrastructure et les réseaux existants.

Après échange avec le prestataire informatique en place, nous évaluons le niveau de maturité du SI et définissons un plan d'action adapté. Nous renforçons aussi nos exigences envers nos prestataires, et leur demandons de se conformer à un cahier des charges faisant office de référentiel, contenant les règles et bonnes pratiques d'une gestion d'un SI au sein du Groupe SOS Solidarités.

3 La DSI a été créée il y a deux ans avec l'objectif d'inscrire les activités du Groupe SOS Solidarités dans la transformation numérique. Aujourd'hui, où en est-on et comment accompagnez-vous ce changement auprès des équipes ?

La transformation numérique de notre association est un processus de fond, qui s'accompagne sur plusieurs années et se développe sur 4 axes :

- L'**accompagnement** des établissements via des actions de formation pour pérenniser les compétences ; la rédaction de procédure et le support à la contractualisation et aux achats dans le domaine SI.
- La **communication** vers les établissements pour informer sur l'actualité des projets et les sensibiliser à la sécurité informatique.
- Le **pilotage** de l'activité via la mise en place de nouveaux outils, mais aussi le renforcement des liens avec les associations du Groupe SOS Solidarités et nos partenaires publics/privés.
- La **sécurisation** du SI de nos établissements via une démarche de montée de niveau locale et nationale.

1 Établissement ou Service Social ou Médico-Social

Avec la Direction Administrative et Financière

Accompagner le développement et la diversification de nos activités.

Le secteur Solidarités regroupe l'Association Groupe SOS Solidarités et 13 filiales associatives, pour un volume d'activité total 2022 de 361 M€, soit une croissance 17% par rapport à 2021.

En 2022, les activités se sont développées sur l'ensemble du secteur, notamment sur les 3 expertises suivantes : Habitat et Santé, Handicap et Asile et Intégration. Leurs établissements et services représentent 82% du volume financier.

L'un des faits marquants de l'année aura été la mobilisation des équipes pour accueillir des personnes réfugiées en provenance d'Ukraine dès le début de la crise, dans les plus brefs délais et les meilleures conditions possibles. 16 M€ de financements ont été obtenus pour ces actions sur 2022-2023.

Volume d'activité par filiales associatives (en M€)

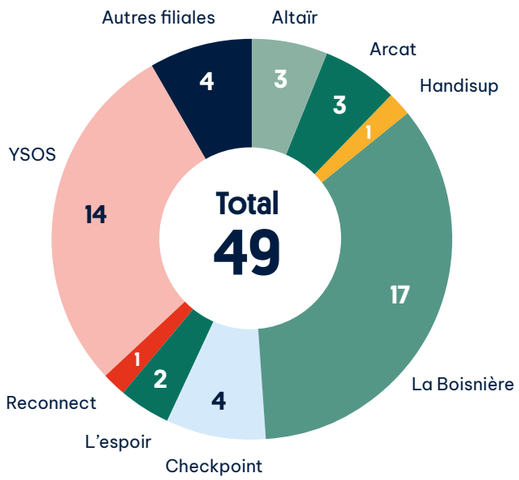

Répartition de l'activité par domaines d'expertise (en %)

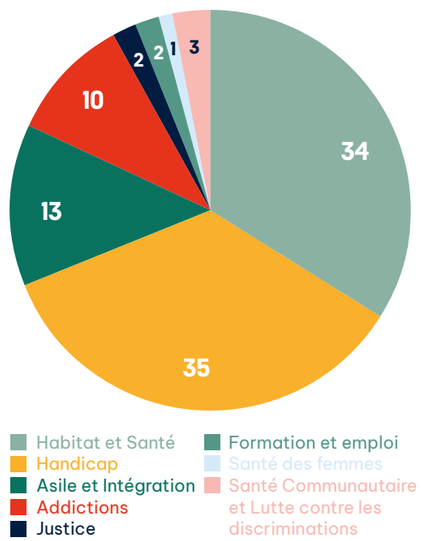

Répartition du volume d'activité par entité juridique en M€

Association Groupe SOS Solidarités :
312 M€

Filiales associatives :
49 M€

361 M€
d'activité en 2022*

*total des produits d'exploitation du secteurs Solidarités

#3 questions à...

Stéphane Frémont,

Directeur administratif et financier

1 En 2022, un programme pour la refonte des systèmes de Gestion Économique et Financière a été engagé conjointement avec le Groupe SOS Jeunesse. Pouvez-vous nous en dire plus?

L'année 2022 a été consacrée à la première étape de ce projet de refonte de nos Systèmes d'Information Financiers, avec l'état des lieux de nos systèmes actuels, l'analyse de nos besoins actuels et futurs, et enfin une phase de RFI (demande de renseignements) permettant de sélectionner les éditeurs de logiciel financier qui seront consultés début 2023.

2 En mai, un séminaire de la Direction Administrative et Financière a réuni l'ensemble des cadres financiers, comptables et de gestion du Groupe SOS Solidarités. Quel était l'objectif de cette réunion, et quel bilan en tirer?

La pandémie de Covid-19 et l'état d'urgence sanitaire ont considérablement réduit les possibilités de rencontres collectives, formelles ou informelles. Cette année, nous avons enfin pu réunir l'ensemble des cadres de la filière finance du secteur Solidarités afin d'échanger sur nos pratiques, renforcer la complémentarité des différents acteurs, harmoniser nos modes de fonctionnement et travailler sur les grands processus financiers, afin de clarifier les rôles et les responsabilités de chacun. Un moment riche et convivial, qui sera renouvelé en 2023 !

3 Quels seront les principaux défis de la Direction Administrative et Financière pour l'année à venir?

Nous allons **poursuivre la structuration du dispositif financier**. À titre d'exemple, une Direction du Contrôle de Gestion pour l'ensemble du secteur a été créée au début de l'année 2023. Cela répond au besoin de renforcer le pilotage transversal de nos activités et le suivi des risques financiers.

Nous allons être fortement mobilisés sur **le projet de modernisation de nos Systèmes d'Information Financiers** avec les phases de RFP (ou appel d'offres), de sélection des solutions applicatives retenues et de contractualisation avec éditeur et intégrateur.

Enfin, comme en 2022, **le recrutement sera un enjeu stratégique** en raison du dynamisme du marché de l'emploi pour les fonctions finance et comptable.

Des établissements et services partout en France

Avec 335 établissements et services en 2022, le Groupe SOS Solidarités est présent sur l'ensemble du territoire métropolitain ainsi qu'en Guyane. Une implantation qui lui permet un large rayonnement et lui offre la capacité de répondre localement aux besoins particuliers des populations.

Sur certains territoires, des directions régionales et territoriales sont le relais de la direction générale. Elles coordonnent les établissements et services, et sont en lien avec les partenaires territoriaux.

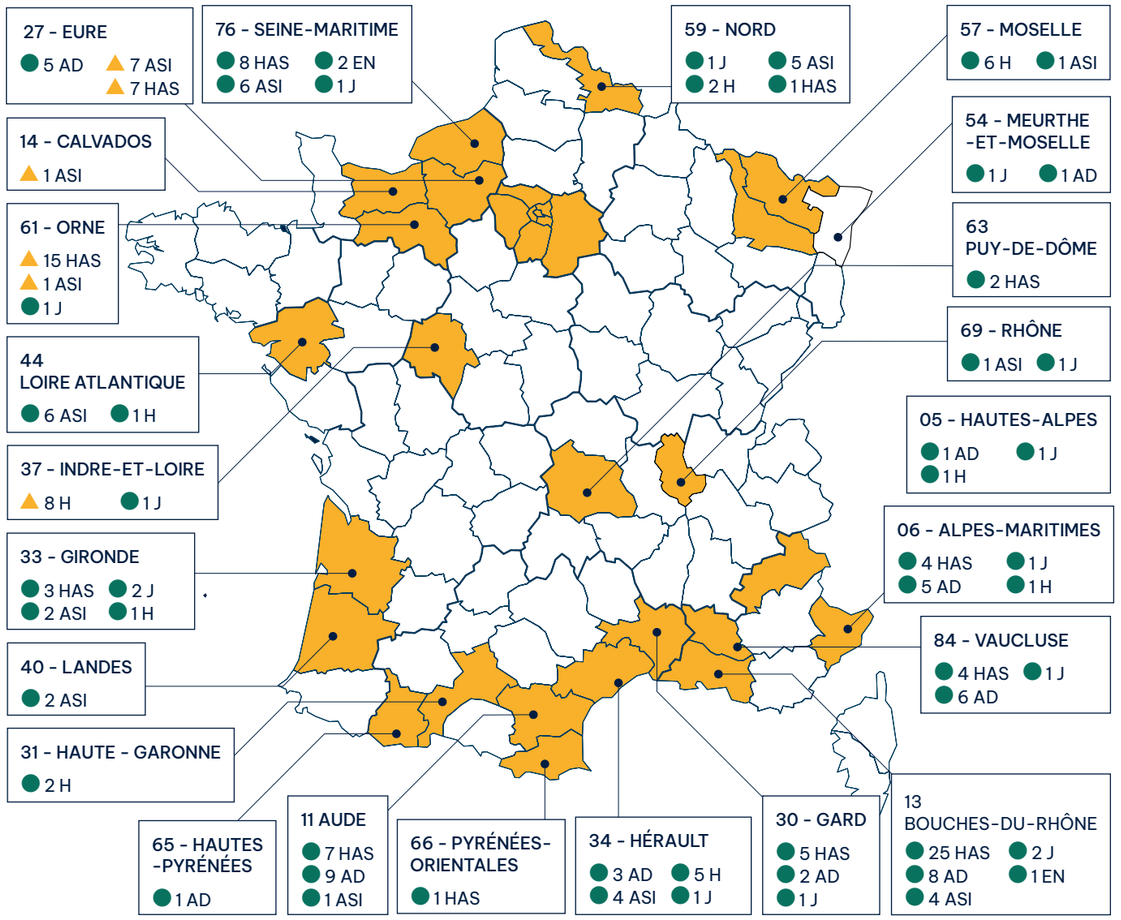

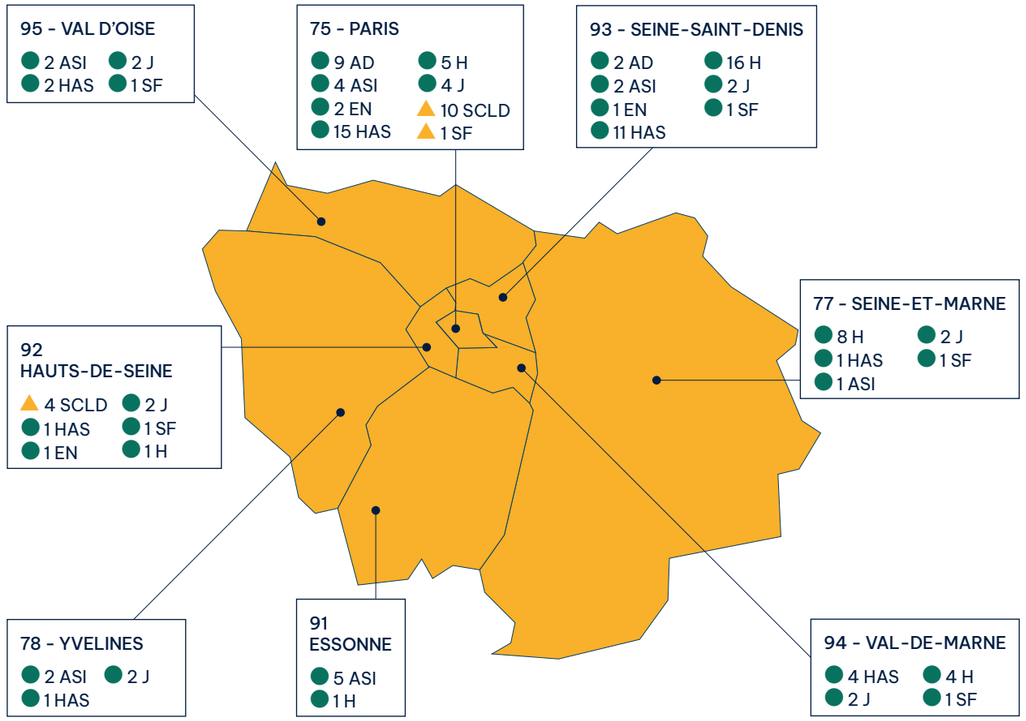

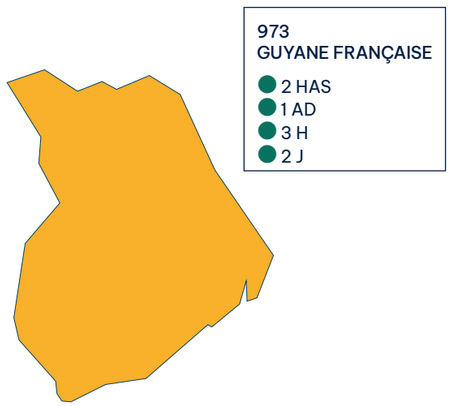

Légende

AD : Addictions
ASI : Asile et Intégration
EN : Emploi et Numérique
H : Handicap
HAS : Habitat et Santé
J : Justice
SCLD : Santé Communautaire et Lutte contre les Discriminations
SF : Santé des femmes
● : Établissements du Groupe SOS Solidarités
▲ : Filiales

Un modèle unique de filialisation associative

Le Groupe SOS Solidarités regroupe en son sein 13 associations filiales. Découvrez-les.

Le rapprochement associatif, qu'est-ce que c'est ?

Depuis sa naissance en 1984, le Groupe SOS a accompagné de nombreuses associations et entreprises à impact positif, en lien avec les besoins des équipes gouvernantes. Il propose un mode de rapprochement innovant : le rapprochement associatif.

Il s'agit d'un processus juridique permettant à une association de rejoindre le Groupe. Les membres de l'Assemblée générale de l'association décident volontairement de s'adosser au Groupe SOS. Le rapprochement associatif permet notamment, si besoin, à la nouvelle association de garder son identité et une grande autonomie de gestion, en accord avec son histoire et ses activités.

Arcat

Créée en 1985, Arcat est une association historique de lutte contre le VIH/sida, les hépatites et les discriminations.
Année de filialisation : 2002
Directeur : Nicolas Derche

Checkpoint

Checkpoint (anciennement Le Kiosque Infos sida et Toxicomanie) est une association qui lutte contre le VIH, les IST et les conduites à risques en proposant une offre de dépistage complète et gratuite afin de favoriser l'accès aux soins pour tou·te·s. Checkpoint combat les discriminations et les inégalités sociales de santé et, en ce sens, cible en priorité les personnes appartenant aux communautés LGBTI+. Il est composé de deux dispositifs : le Checkpoint Paris et une intervention hors les murs.
Année de filialisation : 2006
Directeur : Nicolas Derche

Reconnect

Reconnect est une association à but non lucratif qui a pour mission de mettre le numérique au service de l'inclusion sociale des populations les plus précaires.
Année de filialisation : 2010
Directeur : Vincent Dallongeville

Joséphine

L'association Joséphine propose aux femmes en situation de précarité des programmes d'accompagnement vers l'emploi, à travers une approche conçue autour de soins de beauté et de bien-être, pour leur permettre de regagner confiance en elles-mêmes.
Année de filialisation : 2016
Directrice : Hafidha Ouadah

La Boisnière

La Boisnière est une association spécialisée dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap en Indre-et-Loire.
Année de filialisation : 2017
Directrice : Sophie Rossignol

Altaïr

L'association Altaïr gère des structures d'accueil et de réinsertion à Paris et à Nanterre, pour des personnes en situation d'exclusion sociale ou atteintes de pathologies chroniques invalidantes.
Année de filialisation : 2018
Directeur : Nicolas Derche

Artisane Services

L'entreprise adaptée Artisane Services permet à des personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle dans un environnement adapté à leurs possibilités.
Année de filialisation : 2018
Directeur : Romain Carvalho

L'Espoir

L'Espoir est une association marseillaise, qui dispose d'un Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) pour des personnes en situation de grande précarité et propose des ateliers d'adaptation à la vie active (AAVA).
Année de filialisation : 2018
Directrice : Virginie Le Bailly

Be My Hôtel

Résidence à vocation sociale.
Année de filialisation : 2022
Directeur : Romain Carvalho

YSOS

Spécialiste de l'innovation sociétale pour l'inclusion équitable et durable, Ysos déploie ses actions dans les départements de l'Eure et de l'Orne au service des personnes de 18 à 60 ans, en situation de vulnérabilité sociale et professionnelle.
Année de filialisation : 2018
Directrice : Gaëlle Tellier

Handisup

Handisup est une association qui œuvre en faveur de l'inclusion des enfants et jeunes en situation de handicap, de la maternelle jusqu'au premier emploi, dans leur accès à la scolarité puis dans une logique d'insertion professionnelle.
Année de filialisation : 2019
Directrice : Nadège You

Action Emploi Réfugiés

Action Emploi Réfugiés (AERé) est une association qui accompagne les réfugiés vers la formation et l'emploi.
Année de filialisation : 2022
Directrice : Marilisa Fantacci

Ovale Citoyen

Ovale Citoyen est une association d'insertion à travers la pratique et les valeurs du sport. Elle a pour mission la formation, la sensibilisation et la mise en œuvre de la lutte contre toutes les formes de discriminations.
Année de filialisation : 2022
Directeur : Jeff Puech

La qualité au cœur de l'accompagnement

Au Groupe SOS Solidarités, nos différentes activités partagent des principes d'action qui placent la satisfaction des personnes accueillies et leur pouvoir d'agir au centre de l'accompagnement. Ces 4 grands principes, fruits d'une démarche collective et partagée par tou.tes nos professionnel. les, ont été définis et illustrés au sein d'un Livret « Nos Engagements ».

1

La personne accueillie, actrice de ses projets

Notre ambition est de permettre à toute personne accueillie d'être pleinement actrice de ses projets, dans une approche qui vise à renforcer son autonomie. Concrètement, cela se traduit par une attention particulière portée aux projets de vie des personnes accueillies. Mais aussi par la recherche permanente de l'implication des personnes accompagnées, en les responsabilisant et en faisant appel à leurs compétences.

2

Le professionnel, partenaire de la personne accueillie

Notre souhait est de permettre à chaque professionnel.le de se penser et de se positionner comme un véritable partenaire de la personne accompagnée. Cette posture devant devenir partie intégrante de notre culture professionnelle. Cette volonté passe par la mise en place d'une organisation de l'accompagnement et donc du travail des professionnel.les adéquate et par le développement de notre professionnalisme à partir de règles collectives, de compétences et de savoirs nouveaux.

3

L'établissement, une entité en mouvement

Notre volonté est de créer les conditions pour que les établissements s'interrogent, se projettent et innovent car cela est indispensable pour répondre aux besoins existants et pour imaginer de nouvelles solutions. Dès lors, nous nous mobilisons pour créer des liens entre les acteurs locaux, afin de mutualiser nos expertises, développer nos services et augmenter notre impact social.

4

La qualité de vie, vecteur essentiel de l'accompagnement

Notre conviction est que la qualité de vie doit occuper aujourd'hui une place centrale dans l'accompagnement proposé pour faciliter et améliorer l'inclusion des personnes vulnérables dans la société. Nous faisons ainsi en sorte de soutenir la personne dans le développement de ses liens avec les autres, d'apporter une attention toute particulière à son bien-être physique, mental et social mais aussi d'agir pour limiter les risques et augmenter la résilience.

Notre gouvernance

Le Groupe SOS Solidarités est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont la gouvernance est structurée autour d'une assemblée générale, d'un conseil d'administration, d'une direction générale et d'établissements et services. Ensemble, ces instances définissent, supervisent et mettent en œuvre la politique de l'association.

L'assemblée générale ordinaire, composée des membres du conseil d'administration, se réunit annuellement pour approuver les comptes de l'exercice clos, statuer sur l'affectation des résultats et sur l'ensemble des questions mises à l'ordre du jour. Elle approuve également le budget annuel de l'association. Le conseil d'administration, responsable devant l'assemblée générale, se réunit quant à lui au moins deux fois par an. Il accomplit les actes d'administration de l'association, définit ses orientations et celles de ses filiales, et contrôle leur mise en œuvre par le directoire. Le conseil d'administration a également une mission de surveillance de la gestion comptable et financière de l'association. Il arrête les comptes annuels, vote les budgets prévisionnels des établissements et services, et propose à l'assemblée générale l'affectation des résultats. Il valide les rapports moral, d'activité, de gestion et financier.

Les membres du conseil d'administration

Anne DE BAYSER
Présidente
Ancienne SGA de la Présidence de la République

Christine ROUZIOUX
Professeur émérite en virologie
Directrice de la recherche Paris Descartes
Directrice de laboratoire Hôpital Necker
Co-Prix Nobel de Médecine

Hélène BEJUI
Interne en médecine
Ex-Membre du Directoire du Groupe SOS

Michel SUCHOD
Conseiller d'Etat

Caroline CROCHARD
Magistrate
Tribunal de Grande Instance de Bobigny – Cour d'appel de Paris

Lionel PALASI
Expert comptable
Responsable des projets comptables et règlementaires dans une banque privée

« En 2021, j'ai eu la chance de pouvoir piloter la démarche "Horizon 2025" à l'échelle du Groupe SOS. Je suis ravie aujourd'hui d'accompagner les activités et les engagements du Groupe SOS Solidarités, association historique qui lutte contre toutes les exclusions. Je souhaite pouvoir apporter ma pierre à l'édifice pour accompagner le développement de l'association, combinant exigence du travail social et innovation pour toujours mieux s'adapter aux besoins des publics accompagnés. »

Anne De Bayser,
Présidente du Conseil d'administration Groupe SOS Solidarités

Notre organigramme

Gaëlle TELLIER
Vice-Présidente Exécutive en charge des Solidarités et du Social

Chantal MIR
Directrice générale du Groupe SOS Solidarités et membre du COMEX Groupe SOS

Sophie ROSSIGNOL et Shérazade KHINACHE
Directrices Qualité, Gestion des risques et Accompagnement en santé

Marc BRIFFAUD
Directeur des Systèmes d'Information

Stéphane FREMONT
Directeur Administratif et Financier

Grégory LAGRANGE
Directeur Performance

Béatrice RICCARDI
Directrice des Ressources Humaines

Emilie POURTALET
Responsable de l'Équipe Projet

Jade FRANÇOIS
Responsable Communication

Médéric ESCORBIAC
Directeur Offre, Développement Handicap et Accompagnement en santé

Abdelka BOUMANSOUR
Directeur Général Délégué Handicap et Accompagnement en santé et membre du COMEX Groupe SOS

Pascal FRAICHARD
Directeur Général Délégué Lutte contre les inégalités sociales et membre du COMEX Groupe SOS

Amaelle PENON
DGA Handicap

Jean-François MARUSZYCZAK
DGA Lutte contre les inégalités sociales

Nicolas VALET
Directeur national Justice

Nicolas DERCHE
Directeur national Santé communautaire

Louiza DACI
Directrice nationale Asile et Intégration

Le Groupe SOS en bref

Le Groupe SOS est un groupe associatif, acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, **leader européen de l'entrepreneuriat social.**

Il regroupe 650 établissements et services, associations et entreprises sociales, qui entreprennent au profit des personnes en situation de vulnérabilité, des générations futures et des territoires.

Depuis sa création en 1984, lors des années sida, le Groupe SOS : **combat toutes les exclusions; agit pour l'accès de toutes et tous à l'essentiel**; et innove face aux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux.

Non-lucratif, sans actionnaire, les actions du Groupe SOS et de ses 22 000 personnes employées ont un impact en France et dans plus de 40 pays dans le monde, auprès de 2 millions de bénéficiaires.

www.groupe-sos.org

650
associations, entreprises sociales, établissements et services

22 000
personnes employées

2 millions
de bénéficiaires

15 000
bénévoles

+ de 40 pays

L'histoire du Groupe SOS

1984
Là où tout a commencé

Le Groupe SOS écrit la première page de son histoire. Une association est créée pour développer des dispositifs en faveur des personnes souffrant d'addictions.

1986
Nous répondons présents contre le VIH/sida

L'association SOS Habitat et Soins naît pour répondre à l'épidémie de VIH/sida. Elle propose des réponses nouvelles et diversifiées, notamment des solutions d'hébergement pour les personnes précaires et souffrant de maladies chroniques liées au VIH/sida.

1988
L'enfant, son histoire, son avenir

Le Groupe SOS ouvre La Corniche à Marseille, le tout premier dispositif en faveur des toxicomanes mineurs. Ce centre leur propose un accompagnement adapté, favorisant leur inclusion durable dans la société.

1995
Bâtir le cœur du Groupe pour solidifier notre corps

La coopérative immobilière du Groupe SOS est créée. En étant propriétaire des murs, le Groupe SOS assure la pérennité des activités de ses associations et une meilleure qualité d'accueil des bénéficiaires.

2001
L'insertion professionnelle à bras-le-corps

Personne n'est inemployable. Dans un contexte de chômage de masse, le Groupe SOS développe ses activités d'insertion par l'activité économique avec ses entreprises d'insertion.

2005
Accompagner dès les premiers pas dans la vie

Premières activités d'accompagnement de la petite enfance. Le Groupe SOS est le premier à proposer des crèches accueillant le public et les enfants en situation de handicap dans un même lieu. S'occuper des enfants, c'est aussi accompagner leurs parents, en particulier les plus précaires.

2008
La santé pour toutes et tous

Le Groupe SOS reprend avec succès un hôpital en difficulté financière. Depuis, en réponse au phénomène de désertification médicale et de santé à deux vitesses, il démontre qu'il est possible de proposer des soins d'excellence pour toutes et tous, quel que soit le niveau de revenu, avec le modèle des hôpitaux privés non-lucratifs.

2010
Faire germer l'entrepreneuriat social

L'association PULSE est créée pour accompagner les entrepreneurs sociaux en France et à l'international à faire germer puis grandir les réponses innovantes face aux défis économiques, sociétaux et environnementaux.

2011
Relever le défi du grand âge !

Le Groupe SOS décide de relever le défi du grand âge, sans doute l'un des plus importants de notre siècle. Il propose un accueil, une prise en charge et un accompagnement des personnes âgées favorisant leur autonomie et leur bien-être.

2012
Par-delà les frontières

Conscient des enjeux qui dépassent les frontières, le Groupe SOS accueille et soutient des ONG intervenant auprès des actrices et acteurs locaux de plus de 40 pays et consolide ses actions à l'international.

2017
Engagés pour une société durable, juste et responsable

Le Groupe SOS s'adapte pour répondre aux nouvelles problématiques. De nouvelles activités sont structurées, dans les champs de la Culture, la Transition écologique et les territoires.

2020
Imprégner tous les acteurs de la société

Le Groupe SOS entend construire des solutions pour développer et améliorer la vie locale, particulièrement dans les territoires ruraux et les Quartiers prioritaires de la ville. Chaque territoire est unique, mais les défis qu'ils rencontrent sont souvent similaires : redynamiser le tissu économique, renforcer le lien social en zone rurale ou périurbaine.

Un modèle de gouvernance unique

Le Groupe SOS veille à mettre en œuvre les principes de bonne gouvernance d'entreprise.

Implication, responsabilité, collégialité, transparence et éthique sont au centre de toutes les décisions des organes de direction et de contrôle des entités composant le groupe. Le Groupe SOS est contrôlé par les instances statutaires de quatre associations : Groupe SOS Jeunesse, Groupe SOS Solidarités, Groupe SOS Santé, Groupe SOS Seniors. Les assemblées générales de ces associations ont une compétence et une mission de surveillance générale. Les conseils d'administration ont, pour leur part, la mission de définir les orientations des associations fondatrices et de leurs filiales, mais également de contrôler leur mise en œuvre par le directoire.

Le directoire

Le directoire constitue l'instance exécutive nationale de mise en œuvre des délibérations et orientations qui ont été définies par les conseils d'administration. Ses membres disposent de prérogatives propres, exercées au sein de secteurs d'interventions déterminés au préalable par l'assemblée générale qui les nomme.

Le Comex,

Le comex contribue à la définition des stratégies du Groupe SOS. Il permet une meilleure prise en compte des réalités de nos activités dans les décisions prises par le directoire.

Le siège du Groupe SOS Solidarités

Au vu de sa taille importante, de sa dispersion géographique, de la diversité et du volume des activités, ainsi que de la professionnalisation croissante du secteur, l'association doit disposer d'un siège social pour coordonner l'ensemble des services, et s'assurer du strict respect des différentes réglementations.

Le siège est composé de deux entités distinctes qui travaillent de façon coordonnée et complémentaire : la direction générale et un groupement d'intérêt économique.

Le GIE est destiné à faciliter ou à développer l'activité de ses membres. Il est donc un groupement de moyens qui se juxtapose aux entreprises ou aux associations, sans jamais les faire disparaître.

Le GIE Alliance Gestion mène au service de l'ensemble des structures du Groupe SOS une double mission de conseil et de contrôle. Il a pour souci permanent de faciliter le travail réalisé sur le terrain.

Les délégué·e·s territoriaux.ales

Les délégué·e·s territoriaux.ales interviennent au sein des territoires pour :

- Valoriser les activités du Groupe SOS sur un territoire.
- Représenter le Groupe SOS dans le monde professionnel. Apporter un soutien aux directeur·rice·s du territoire.
- Identifier les opportunités de développement du Groupe SOS dans les territoires.

La Coopérative Immobilière et la SCI Groupe SOS Solidarités

La SCI Groupe SOS Solidarités est détenue par Groupe SOS Solidarités (99,98 % des parts) et par la Coopérative Immobilière (0,02 % des parts) qui en assure la gérance.

Lexique des mots qui ont du sens

ACT
Appartements de coordination thérapeutique

AERLI
Accompagnement et éducation aux risques liés à l'injection

AVDL
Accompagnement vers et dans le logement

CAARUD
Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues

CADA
Centre d'accueil des demandeurs d'asile

CAO
Centre d'accueil et d'orientation

CEGIDD
Centre gratuit d'information de dépistage et de diagnostic

CHRS
Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

CHU
Centre d'hébergement d'urgence

CPH
Centre provisoire d'hébergement

CPO
Centre de pré-orientation

CRP
Centre de réadaptation professionnelle

CSAPA
Centres de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie and reprocessing (désensibilisation et retraitement par les mouvements oculaires)

ESAT
Établissement et service d'aide par le travail

FALC
Facile à lire et à comprendre

FAM
Foyer d'accueil médicalisé

FAS
Foyer d'accueil spécialisé

HAS
Haute autorité de santé

HSH
Hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes

HUDA
Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile

IES
Institut d'enseignement spécialisé

IME
Institut médico-éducatif

IML
Intermédiation locative

IST
Infection sexuellement transmissible

ITEP
Institut thérapeutique éducatif et pédagogique

LAM
Lits d'accueil médicalisés

LGBT
Lesbienne, gay, bissexuel.le, trans

LHSS
Lits halte soins santé

MAS
Maison d'accueil spécialisé

MDPH
Maison départementale des personnes handicapées

PrEP
Prophylaxie pré-exposition

RDR
Réduction des risques

SAMSAH
Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés

SESSAD
Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

VIH
Virus de l'immunodéficience humaine

Notes

Restons connectés !

102C rue Amelot 75011 Paris
01 58 30 55 55
info@groupe-sos.org
groupe-sos.org/solidarites

groupe-sos-solidarités

@GSOSsolidarites

@GSOSsolidarites

GroupeSOS
Solidarités